Journal 9 -16 février 2022.qxp_HO 2/9/22 5:31 AM Page 1

ENGLISH PAGES : 7,11

Kreyòl : Paj 6

HAITI OBSERVATEUR

Lè manke gid, pèp la gaye !

Fondé à New York, cet hebdomadaire est édité par la société Haïti-Observateur Group, Inc.
www.haiti-observateur.ca
Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY 11435-6235
Tél. (718) 812-2820
haiti_observateur@yahoo.com
New York: $1,00
Partout ailleurs : 1,50 $
Haïti: 20 gourdes
Tél. (718) 812-2820

VOL. LII, No. 6 ***New York*** *: Tel : (718) 812-2820;* • ***Montréal*** *(514) 321-6434;* • ***Port-au-Prince****: (011 509) 223-0785* • *Paris (33-1)43-63-28-10* ***9 -16 février 2022***

LES RECETTES DES DOUANES D'HAÏTI DÉTOURNÉES

USD 3 millions destinés à Michel Martelly...

USD 1,5 million : manque à gagner au détriment de Martine Moïse...

Par Léo Joseph

La vache à lait que constituait l'Administration des douanes haïtiennes, à l'intention de l'ex-président Tèt Kale et la première dame, persiste à assurer la santé financière des alliés du pouvoir, mais sous un régime modéré. Au lieu de verser la moitié de la somme de USD 3 millions $ prélevés de l'institution à chacun des bénéficiaire, la veuve de Jovenel Moïse s'est vu couper les vivres par l'administration d'Ariel Henry. Il semble que ce nouveau procédé mette la défunte du président de facto dans ses petits souliers, étant forcée de gérer un gros manque à gagner, afin de pouvoir faire face à des obligations qui avaient été contractées sous le régime de la présidence de son mari.

Durant la présidence de Moïse, l'Administration des douanes d'Haïti avait reçu l'ordre d'extraire USD 3 millions des recettes publiques pour être séparés en deux paiements égaux, soit 1,5 millions à Michel Martelly et

Martine Moïse, la candidature à la présidence qui semble avoir tourné court.

Michel Martelly, il est temps d'arrêter le pillage d'Haïti.

le même montant à Martine Moïse, tous les mois. D'autres sources ont indiqué que cette institution n'était pas la seule dont les fonds étaient déviés au profit de ces deux personnalités.

Plusieurs sources proches du régime PHTKiste, dirigé par Ariel Henry, ont confirmé ces faits, précisant que cette pratique remontait aux régime précédent, quand Michel Martelly se faisait verser régulièrement, sur une base men-

Suite en page 2

LE PROBLÈME DE L'INSÉCURITÉ PLUS GRAVE QUE JAMAIS

Les habitants de Croix des Bouquets fuient leurs maisons

Les 400 Mawozo en prennent contrôle...

Par Léo Joseph

Quartier après quartier, mais sûrement, il semble que les gangs armés ambitionnent d'occuper la capitale. Après avoir capturé effectivement la commune de Carrefour, y compris Martissant, Village de Dieu, Grand-Bois, Grand' Ravine et même Gressier, un peu plus au sud, etc., ces derniers quartiers ayant été presque vidés de leurs résidents, désormais sous la férule des hommes illégalement armés imposant leurs quatre volontés sur ces populations. Aujourd'hui, les bandits, qui étranglent les communes de Croix des Bouquets, les 400 Mawozo, ont pris la décision que les citoyens redoutaient, celle d'accaparer certaines résidences.

En effet, plusieurs familles de cette zone ont été forcées d'abandonner leurs maisons, qui ont été envahies par les malfrats liés à ce groupe armé semant la mort ici et là, et dans toutes les régions avoisinantes, prenant des otages individuels et en série contre rançon, plongeant toute la commune dans une panique permanente. Les victimes de ces envahissements de résidence ont déclaré avoir opté pour quitter volontairement leurs résidences, car ne voulant pas cohabiter avec les malfrats qui semblent vouloir se mettre à l'abri des descentes meurtrières de la Police devenues de plus en plus fréquentes, ces derniers jours.

À signaler que le dernier en date des kidnappings contre rançon a eu lieu, au cours de ce dernier week-end. Un autobus assurant le transport de passagers, de Mirebalais à Port-au-Prince, avec plus d'une vingtaine de passagers à son bord, a été capturé par des bandits.

Si l'exode de Croix des Bouquets n'a pas encore atteint le rythme du déménagement forcé des riverains fuyant la violence

Suite en page 2

BRAS DE FER ARIEL HENRY-JOSEPH LAMBERT POSSIBLEMENT EN GESTATION

Le sénateur Lambert serre l'étau...

Le Premier ministre de facto coincé de toutes parts...

Ariel Henry s'accroche désespérément à la primature, mais pendant combien de temps encore ?

Le sénateur Joseph Lambert, dit Animal politique.

Par Léo Joseph

Ceux qui s'attendaient au départ d'Ariel Henry de la primature, bien que les moyens de produire une telle éventualité n'aient jamais été trouvés, se lamentent qu'il se trouve toujours en poste. Bien que le tiers du Sénat, en la personne de son président Joseph Lambert et de son collègue Patrice Dumont, lui ait signifié la fin de son mandat, rien ne porte à croire qu'il a l'intention d'obtem-

Suite en page 4

HAPPENINGS!

The days of Ariel Henry are counted, putting the International Community in a conundrum!

Senator Joseph Lambert

Embassador Kenneth Merten, back in the political game in Haiti.

By Raymond Alcide Joseph

On Monday, February 7, Haitians worldwide were waiting for the "Address to the Nation" announced, the previous day in a tweet, by Dr. Ariel Henry himself, who stated: *"This Monday, on Radio and National Television*

Continued on page 7

Journal 9 -16 février 2022.qxp_HO 2/9/22 5:31 AM Page 2

LES RECETTES DES DOUANES D'HAÏTI DÉTOURNÉES

USD 3 millions destinés à Michel Martelly...

USD 1,5 million : manque à gagner au détriment de Martine Moïse...

Suite de la page 1

suelle, au moins USD 2 millions $.

Dans le cadre de cette pratique, les différentes institutions étatiques, surtout les ministères et les entreprises d'État, avaient l'obligation de verser régulièrement des mensualités à Sweet Mickey et à Martine Moïse. Selon ces sources, ces deux personnes recevaient, au total, pas moins de USD 5 millions/mois.

On laisse croire que Jovenel Moïse lui-même n'était pas exempt de ces largesses, se faisant verser des sommes représentant le double de ce qui était versé à l'ex-président et à la première dame.

On apprend, dans la foulée, d'autres sources, qui tiennent à rester anonymes, que ces opérations clandestines menées contre les ressources publiques sont à l'origine des déficits enregistrées dans le paiement des employés publiques, particulièrement des « *contractuels* » n'ayant pas reçu leurs salaires sur plusieurs mois, dont certains l'État devait jusqu'à deux ans d'arriérés de salaire. Cette même dérive, il est vrai, est jouée également contre le personnel diplomatique et consulaire, qui ne reçoit pas son salaire sur une base régulière. Certains de ces employés se voyant tenir la dragée haute par l'État pour quatre mois.

Cette pratique a mis le régime actuel dans le pétrin, devant la justice américaine, ayant essuyé un jugement le condamnant à payer plus de USD 10 millions à la société « Prebel-Rish Haïti », fournisseuse de produits pétroliers, qui voyait plusieurs factures

Jovenel Moïse, vos oeuvres de pillage de la caisse publique définitivement terminées.

en souffrance restées impayées pendant des mois. Cette compagnie étrangère, dont les deux beaux-frères de Michel Martelly sont des partenaires, avait décidé d'intenter un procès au régime PHTKiste, pendant que Jovenel Moïse était encore vivant. Bien que les autorités soient avares d'informations, par rapport à cette affaire, il semble que l'équipe d'Ariel Henry ait hérité de cette dette, mais aussi du verdict de culpabilité rendu contre l'État haïtien.

Rappelons que, avant ses démêlés avec « Prebel-Rish Haïti », le régime dirigé par Jovenel Moïse se trouvait en porte à faux avec la compagnie du Texas, la NOVUM, qui continuait à exiger le paiement des factures impayées. Aussi avait-il décidé d'engager la firme des beaux-frères de Sweet Mickey, dont il croyait pouvoir bénéficier de l'indulgence, en cas de nouvelles crises de produits pétroliers, et le gouvernement se retrouvant dans l'impossibilité de payer la dette. Mais le détournement des fonds du budget dans ce telles conditions met les dirigeants dans l'impossibilité de faire face à leurs responsabilités à l'égard des fournisseurs

Claude Joseph, partie prenante du pillage de la caisse publique.

de produits pétroliers. Aussi le régime PHTKiste a-t-il constaté que même les membres de la famille présidentielle ne peuvent les aider dans de pareilles conditions.

Martine Moïse malmenée par Ariel Henry ?

Après l'assassinat de Jovenel Moïse, mais surtout à la suite du renvoi de Claude Joseph, de la

Ariel Henry, pitié pour la caisse publique.

primature, pour céder la place à Ariel Henry, la vanne de millions, qui coulait à plein rendement, s'est fermée. Le nouveau Premier ministre a pris la décision d'arrêter les allocations de la Douane et d'autres institutions de l'État, à l'ex-première dame. Mais cette mesure ne s'est pas appliquée à Michel Martelly.

Certes, les USD 3 millions continuaient à être détournés, mais le tout va à l'ancien président-musicien. Même les prestations dont bénéficiait Martine Moïse du ministère des Affaires étrangères, alors dirigé par Claude Joseph, sont taries. Cela signifie que les ballades en jet privé ne pouvaient plus continuer. Ni les versements à une firme de relationnistes engagés, sous contrat, dans la promotion de la candidature de Martine Joseph à la présidence, tout au moins au Sénat, a dû être annulé.

D'aucuns se demandent pourquoi Ariel Henry a affiché une telle attitude à l'égard de l'épouse de son patron défunt. Dans les milieux proches de Michel Martelly, ce qui a l'allure d'un mystère s'explique par le fait que Martine Moïse fait partie de l'équipe de Claude Joseph, qui prend lui-même un malin plaisir à attaquer personnellement le Premier ministre de facto ou par personne interposée, par l'entremise de l'épouse de son défunt patron. On laisse croire que la plainte qu'avait déposée Martine Moïse contre ce dernier s'inscrit dans la logique de Claude Joseph guerroyant contre le neurochirurgien.

Tout compte fait, il semble que, dans le cadre des détournements de fonds opérés sur les institutions et entreprises d'État, la Douane soit celle dont l'indemnité est la plus élevée. En tout cas, il y a du pain sur la planche pour la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif (CSC/CA), afin de déterminer quelles provisions administratives et légales ont permis à Ariel Henry d'autoriser ainsi le dépouillement de la nation.

LE PROBLÈME DE L'INSÉCURITÉ PLUS GRAVE QUE JAMAIS

Les habitants de Croix des Bouquets fuient leurs maisons

Les 400 Mawozo en prennent contrôle...

Suite de la page 1

déclenchée par la rivalité des gangs, à Martissant, au sud de la capitale, la même tendance se précise, au fur et à mesure, dans cette communauté située au nord de la capitale. Quand bien même, les gangs 400 Marozo, ceux qui avaient pris en otage, plus d'une douzaine de missionnaires, au mois d'octobre, et qui ont été gardées en captivité durant plusieurs semaines, avant de les libérer contre une rançon, dont le montant n'a jamais été rendu public, n'auraient pas arrêté complètement leurs activités criminelles, avec les interventions de la PNH se faisant plus récurrentes. Au cours de ces deux dernières semaines, en particulier, plusieurs membres de ce gang ont été interpellés par les forces de l'ordre, alors qu'au moins cinq autres ont été tués lors des échanges de coup de feu avec des policiers.

Toutefois, traumatisés par les attaques répétées de ces criminels, les résidents de la commune de Croix des Bouquets ne bénéficient pas dans leurs zones de la sécurité qu'ils sont en droit d'espérer des autorités judiciaires et policières. C'est pourquoi, de nombreuses familles se sont expatriées, dont certains ont rejoint des parents se trouvant, surtout à Miami, New York, Boston et Chicago, tandis que d'autres ont mis le Cap sur le Canada, notamment à Montréal, Toronto et Ottawa. Mais la grande majorité ont opté pour la destination jugée plus accessible et plus proche, la République dominicaine.

Le phénomène des kidnappings de véhicules de transport de passagers affecte sérieusement les l'entreprise de transport par terre. Les propriétaires d'autobus ne savent à quel saint se vouer essuyant de lourds manque à gagner par rapport à leurs recettes. Puisque, pour éviter de tomber victimes des malfrats contrôlant les routes nationales, les passagers préfèrent faire le trajet par avion. Alors que les autobus font les déplacements à moitié remplis ou presque vides, les vols reliant Port-au-Prince à Santo Domingo, au Cap-Haïtien, Port-de-Paix, Jacmel, Cayes et Jérémie sont bondés de passagers.

Le dépeuplement de Croix des Bouquets, qui tend à s'accélérer, au fil des jours, fait évoquer l'encerclement de Port-au-Prince, un phénomène contre lequel *Haïti-Observateur* avait déjà lancé une mise en garde, depuis la mobilisation qu'avait provoquée la guerre des gangs armés contrôlant les communautés situées au sud de la capitale.

Le danger que présentent les criminels armés, dans différents quartiers avoisinants de Port-au-Prince, à part les villes de province, n'épargnent pas les quartiers huppés de Port-au-Prince, surtout que les bidonvilles commencent déjà à étrangler les lieux habités par les couches aisées de la première ville d'Haïti. On en veut pour preuve les zones bidonvillisées entourant ou proches de Bourdon, Juvénat, Canapé-Vert, Morne Calvaire, Laboule, etc.

L'encerclement des quartiers habités par les « *bourgeois* » était devenu une stratégie encouragée sous le régime de Jean Bertrand Aristide, avec l'idée de les tenir en respect, particulièrement en période de grève lancée contre le gouvernement Lavalas par les couches aisées de Port-au-Prince.

Pour l'instant, l'insécurité, entretenue par les malfrats basés dans les quartiers populaires, provoquant la dépopulation du pays, entraîne la réduction de l'assiette fiscale. Car au fur et à mesure que les familles de la classe moyenne et les riches du pays s'expatrient, surtout en République dominicaine, ce pays voit ses recettes fiscales augmenter exponentiellement, alors que celles d'Haïti diminuent horriblement.

Il semble que les autorités haïtiennes ne tiennent pas compte de l'importance de la chute provoquée dans le budget national par le départ des contribuables, qui sont forcés de s'exiler ou qui sont obligés d'élire domicile à l'étranger.

Journal 9 -16 février 2022.qxp_HO 2/9/22 5:31 AM Page 3

NOUVELLES BRÈVES ET COMMENTAIRES

Les accusations contre l'ex-président américain se multiplient

L'annonce, le 7 février, par le bureau des Archives nationales des États-Unis, concernant la récupération de 75 boîtes de documents enlevées par l'ex-président Donald Trump, lors de son départ, en janvier 2021, de la Maison-Blanche, n'est que le plus récent chapitre de la saga relatives aux actions des plus alarmantes de ce chef d'État qui fait parler de lui de façon négative. Il prête ainsi le flanc à d'autres accusations, surtout à celle lié à la sédition, quand il avait encouragé ses partisans à s'attaquer au Capitole, le 6 janvier 2021, dans une tentative d'annuler la victoire présidentielle de son vis-à-vis, Joseph « Joe » Biden.

Selon la déclaration, lundi, venant des Archives nationales, qui ont fait les grands titres, en sus d'être commentée par les grandes chaînes de télévision, Donald Trump, outrepassant les règles établies, est parti avec un tas de documents qui devaient être transférés aux Archives, ayant la responsabilité de garder en toute sécurité les communications des chefs d'État lors de leur passage au pouvoir.

Mais sachant, sans doute, qu'il serait compromis par certains documents, M. Trump avait tout emporté à Mar-a-Lago, sa résidence, en Floride. Après plus d'une année, il s'est vu obliger de tout remettre, quand bien même il aurait déchiré certains papiers. C'est, du moins, ce que laisse entendre le bureau des Archives, qui a pu recoller certains d'entre eux et qui, jusqu'au moment des révélations, s'adonnait à cette tâche.

Il est à se demander si les lettres de Kim Jong Un, le jeune dictateur nord-coréen, font partie de celles déchirées, car président en fonction, Donald Trump devait en parler, selon le *Washington Post*, en tant que « *love letters* », (correspondance romantiques), pour décrire les bonnes relations qu'il avait tissées avec son jeune ami de dictateur. Est aussi mentionnée, parmi ces retrouvailles, la lettre à lui adressée par le président sortant Barack Obama.

Outre les correspondances anodines, il y a les échanges des derniers moments, après l'élection de novembre 2020, quand le candidat Joe Biden avait gagné avec une marge de plus de sept (7) millions du suffrage universel, ce qui a été confirmé par le Collège électoral, savoir l'ensemble des officiels de tous les états en matière électorale.

Les correspondances de cette époque mettront en évidence le complot ourdi par le président Trump, toujours au pouvoir, de connivence avec d'autres personnes de son entourage, pour mettre fin à ce qu'ils dénonçaient, criant sans désemparer, « *Stop the Steal* » *(Cessez le vol* — de l'élection).

Et l'on sait qu'en dernier ressort, le président Trump a voulu porter le vice-président d'alors, Mike Pence, à annuler la victoire de Biden, lors de la dernière étape de certification de la victoire de ce dernier par le Congrès, réuni à l'extraordinaire, sous la direction du vice-président, selon les vœux de la constitution.

Ayant compris que les pressions exercées sur Mike Pence n'allaient pas aboutir, la camarilla de Trump avait joué sa dernière carte : le coup d'État raté du 6 janvier 2021, au cours duquel Mike Pence « *trop intransigeant* », aurait connu le supplice de la pendaison, l'échafaud ayant été mis en place, et le slogan en circulation : « *Hang Mike Pence !* » (Pendez Mike Pence !).

L'ex-président Donald Trump

Et voilà, Mike Pence, pour la première fois depuis les événements du 6 janvier 2021, faire sa première déclaration publique à ce sujet. Vendredi dernier, 4 février, lors d'une prestation à la conférence de l'organisation « *Federalist Society* », en Floride, l'ancien vice-président a été catégorique : « *Le président Trump a tort* », a-t-il martelé, ajoutant : « *Je n'avais aucun droit d'inverser l'élection. La présidence est de l'apanage du peuple américain, et appartient seulement au peuple. Et franchement, il n'y a rien de plus anti-américain que la notion que n'importe quel individu peut, à lui seul, choisir le président américain* ».

Cette déclaration de Mike Pence n'est pas faite au hasard. Il s'agissait d'une réponse adressée directement à Donald Trump. Car : « *Il y a certaines gens de notre Parti [républicain] qui croient qu'en tant que président de la session conjointe du Congrès, j'avais l'autorité d'agir unilatéralement et de rejeter les votes du Collège électoral. Et cette semaine, encore, j'ai entendu l'ex-président Trump dire que j'avais le droit d'inverser l'élection'* ». D'où ce coup d'arrêt de l'ancien vice-président : « *Vous avez tort, Monsieur Trump !* ». Ainsi soit-il !

L'ex-vice-président Mike Pence

Et l'on attend les retombées des paroles de Mike Pence, pendant que le « *Comité du 6 janvier* » du Congrès oeuvre dans l'enquête sur le coup d'État raté du 6 janvier 2021, événement unique dans l'histoire de la République étoilée. Que les vrais démocrates de ce pays — de tous les partis politiques — fassent tout pour empêcher que des terroristes, même en haut lieu, n'arrivent à saboter leur démocratie pour en faire une **DÉMON***cratie*, tel que réalisé en Haïti.

Le chef des républicains au Sénat se démarque du Parti

Quand le sénateur Mitch McConnell prend ses distances par rapport à une décision du Comité national du Parti républicain (le RNC), celle de censurer deux membres qui ont rejoint le « *Comité du 6 janvier* » composé, en grande majorité, de démocrates enquêtant sur le coup raté du 6 janvier, on peut dire qu'il y a dissension au sein du GOP, le sigle du Parti républicain.

En effet, hier mardi, le sénateur McConnell est venu à la défense des républicains Elizabeth (Liz) Cheney (Wyoming) et Adam Kizinger (Illinois) qui, en vertu de leur participation à l'enquête, confère le caractère bipartisan à un projet aussi ambitieux, notamment exposer les dessous de l'affaire du 6 janvier quand les partisans de l'ex-président Donald Trump avaient envahi le Capitole.

Il ressort que, vendredi dernier, 4 février, le RNC, réuni en session, avait pris des censures contre ces deux, tout en affirmant qu'il s'agissait « *de discours politique légitime* » le 6 janvier, que des républicains ne devaient pas apporter de l'eau au moulin des démocrates.

Alors, mardi, quand McConnell a pris la parole en faveur de Cheney et Kizinger, il a aussi réprimandé les hauts fonctionnaires du RNC, soulignant que ce qui s'est passé le 6 janvier 2021 « *était une insurrection violente qui visait la prévention d'un transfert paisible du pouvoir, d'une administration à l'autre, suite à la légitime certification d'une élection* ».

L'action du RNC, a ajouté le sénateur, entraînera la division au sein du Parti. « *Il ne revient pas à nous de choisir entre ce candidat et celui-là du Parti. Nous en appuyons tous les membres, en dépit de leur position sur certains sujets* ». Une position qu'appuient d'autres républicains. Ainsi, le fossé se creuse au sein du Parti républicain, au plus haut niveau, à la veille des élections de mi-mandat, cette année. Il est possible que les trumpistes, voulant imposer les points de vue d'un homme présentement dans le collimateur de la justice, puissent causer leur perte.

Le sénateur Mitch McConnell

Entre-temps, la majorité des sénateurs républicains ont apporté leur soutien à Mitch McConnell qui, depuis quelque temps, se détache de plus en plus de l'ex-président Trump, resté influent auprès des membres les plus conservateurs du GOP.

*Ici et là au sujet de la pandémie

Un mouvement de rébellion transnational donne à réfléchir aux autorités canadiennes et américaines, en ce qui a trait à l'inoculation contre la COVID-19, ainsi que le port du masque.

Depuis le 28 janvier, des chauffeurs de gros transporteurs canadiens font connaître de mauvais jours aux autorités à Ottawa, la capitale du Canada, en déclenchant un mouvement de grève, protestant contre des mesures jugées discriminatoires, prises surtout par les autorités américaines, exigeant que tout chauffeur canadien soit inoculé et détenteur du certificat de vaccination pour être admis aux États-Unis.

La situation a empiré le lundi 7 février, date, maudite ou bénie, quand des milliers de chauffeurs canadiens ont bloqué le pont Ambassadeur, reliant la ville de Détroit, dans le Michigan, aux États-Unis, à celle de Windsor, dans l'Ontario, au Canada. Environ 8 000 gros transporteurs traversent ce pont, chaque jour.

L'on comprendra le coup porté à l'économie canadienne, car environ 75 % des exportations canadiennes vers les E.U. se font par l'intermédiaire de ces transporteurs. Dire aussi que le pont Ambassadeur est la voie la plus utilisée par les voyageurs des deux nations. Les chauffeurs disent qu'il s'agit de la discrimination, qu'ils entendent combattre jusqu'à la victoire finale.

Jusqu'à hier, mardi 8 février, la situation ne s'était pas encore normalisée. Mais les autorités canadiennes disent que la police a reprend progressivement le contrôle de la situation, en immobilisant plusieurs des poids lourds qui participaient au blocus.

Hier soir, mardi 8 février, on a vu le Premier ministre Justin Trudeau, en colère, déclarer « *That must stop!* » (Cela doit cesser).

*Un mouvement visant la suspension du port du masque s'étend aux États-Unis

La contamination au coronavirus étant en baisse, un peu partout, dans ce pays et ailleurs, des autorités locales s'empressent de passer outre à certaines mesures, surtout du port de masque.

Toutefois, Rochelle Wallensky, la responsable des *Centers for Disease Control et Prevention* (CDC), a laissé entendre qu'il ne faut pas aller aussi vite en besogne, car l'on compte encore, chaque jour, plus de 247 000 nouveaux cas d'infection à travers le pays.

Cependant, d'ici la fin du mois de février, l'état de New Jersey, qui était un foyer effroyable de contamination, compte faire cesser l'obligation du port du masque. La Pensylvanie voudra emboîter le pas au mois de mars. On attend le mot de la gouverneure de New York, aujourd'hui, mercredi 9 février, car ayant dit avoir une communication à faire concernant le port du masque.

Pierre Quiroule II
9 février 2022
raljo31@yahoo.com

HAITI-OBSERVATEUR EN LIGNE

En attendant la construction du nouveau site, l'édition hebdomadaire peut être téléchargée : haiti-observateur.ca

Ensuite cliquez sur ARCHIVES, puis choisissez l'édition courante ou celle désirée.

Journal 9 -16 février 2022.qxp_HO 2/9/22 5:31 AM Page 4

BRAS DE FER ARIEL HENRY-JOSEPH LAMBERT POSSIBLEMENT EN GESTATION

Le sénateur Lambert serre l'étau...

Le Premier ministre de facto coincé de toutes parts...

Suite de la page 1

pérer à cette mise en demeure. Toutefois, le chef de facto du gouvernement agit comme s'il est totalement en contrôle des mécanismes de gestion du pays, bien qu'il soit l'objet de dénonciation à tous égards dommageables, voire de nature à l'emporter.

En effet, Ariel Henry s'est vu projeté dans l'actualité de l'assassinat de son patron, Jovenel Moïse, par des révélations pertinentes de la télévision américaine câblée CNN donnant des détails jusque-là inconnus sur l'implication du Premier ministre de facto dans ce crime que lui-même a qualifié d'odieux.

Rappelant que les enquêteurs haïtiens et autres entités participatives de l'enquête visant à identifier les auteurs et commanditaires de l'assassinat, aux premières heures du matin du 7 juillet, de Jovenel Moïse (au cours duquel sa femme, Martine, a été blessée), avaient, dès les premiers jours, mis aux arrêts des mercenaires colombiens, tous des militaires retraités; ainsi que des membres de la Police nationale d'Haïti; en sus de personnes assimilées à l' « *oligarchie* », tous « des cibles de premier plan », dit CNN. Mais, deux hommes qui passent pour des conspirateurs clés courent encore, toujours selon cette chaîne de télévision : Ariel Henry et Joseph Félix Badio. Ex-haut fonctionnaire de l'Unité de lutte contre la corruption (ULCC) qu'on disait également proche de l'ex-ministre de la Justice, Rockefeller Vincent, Badio est présenté comme la cheville ouvrière du plan d'assassinat de Moïse. En attendant que soient identifiés les vrais décideurs logés au sommet de cette vaste machination.

Les responsabilités de Badio dans le crime établies par CNN

L'homme choisi par Jovenel Moïse pour siéger à la primature est accusé de verser des larmes de crocodiles en réitérant, à tout bout de champ, sa volonté et sa détermination à donner justice à la victime, disant œuvrant pour que soient identifiés et poursuivis ceux qui ont monté et exécuté le complot de son assassinat. Pourtant, il demeure le « *principal obstacle* » à l'avancement de l'enquête, se lamentent les jovenelistes et les affidés de Moïse en général. Mais CNN vient de lever le voile sur l'assassinat tel que cela n'a jamais été démontré auparavant.

Citant un dialogue du juge Garry Orélien, qui menait l'enquête sur le crime, enregistré à son insu, les propos de cinq personnes (des Colombiens) arrêtées et emprisonnées depuis plus de six mois, sous l'accusation d'avoir participé à l'assassinat : « *Nous avons été trompés, piégés et arnaqués* ».

Aussi, le juge Orélien s'exprimant, en privé, sur cette affaire, est cité en ces termes par cette même chaîne de télévision, faisant les révélations suivantes : « *Ariel (Henry) est lié et ami avec le cerveau de l'assassinat. Ils l'ont planifié avec lui. Ariel est le*

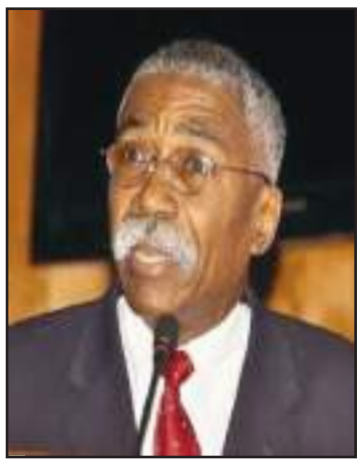

Sénateur Patrice Dumont

principal suspect de l'assassinat de Jovenel Moïse, et il le sait ».

La télévision américaine a fait savoir également qu'une tentative a été lancée pour procéder à l'arrestation d'Ariel Henry, mais que le plan a avorté, car les événements ne s'étaient pas déroulés comme on s'y attendait.

Un soir, Joseph Félix Badio avait rendez-vous avec le Premier ministre de facto, qu'il devait rencontrer à la résidence officielle de ce dernier. Mais l'équipe qui avait été chargée de cette mission est repartie bredouille. Car, mis au courant de ce projet, Ariel Henry devait aviser Badio que la rencontre était annulée. Une preuve, s'il en faut, que le Premier ministre de facto n'y va pas de main morte dans son effort de faire dérailler l'enquête sur l'assassinat de Jovenel Moïse.

Une première flèche de Lambert décochée contre le Dr Henry

L'heure fixée par le sénateur Lambert, pour que prenne fin le mandat du neurochirurgien, soit le 7 février, à minuit, ayant expiré, le laissant toujours logé à la primature, celui-là a, tôt, le lendemain (mardi 8 février) jugé nécessaire de serrer l'étau autour du Premier ministre de facto, désormais devenu « *chef de gouvernement récalcitrant* ». Le sénateur a décoché une première flèche en direction du chef de facto du gouvernement, sous forme d'une note adressée à la Cour supérieure des comptes et du Contentieux administratif (CSC/CA). Voici la correspondance adressée au président de cette institution, document daté du 8 février et portant la signature du président du Sénat :

« *Le Bureau du Sénat de la République, fort de ses responsabilités assumées dans cette conjoncture haïtienne marquée par l'infirmité institutionnelle, s'empresse de vous tenir informé des travaux parlementaires qui*

Jovenel Moïse encourage les demandeurs de justice pour lui.

ont constaté la fin des services du Premier Ministre, Ariel Henry qui, à partir du 7 février 2022, liquide les affaires courantes.

« *Il vous plaira de considérer la présente dénonciation dans ses aspects formels et légaux pour apprécier le nouveau statut du Premier Ministre dans ses prérogatives désormais limitées et instruire les services compétents de la CSC/CA qui s'obligeront à la vigilance extrême pour un contrôle minutieux des deniers de l'ÉTAT.*

« *Convaincu des suites positives que vous aurez accordées à la présente, le Bureau vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de sa parfaite considération* ».

Pour l'instant, rien n'autorise à croire que cette première flèche dirigée contre Ariel Henry puisse en entraîner d'autres, surtout qu'on ignore comment les directeurs généraux des institutions étatiques vont réagir aux ordres du Premier ministre de facto, agissant aussi comme chef d'État, de toute évidence, en état de rébellion.

Un malheur n'arrive jamais seul

On dit souvent qu' « *un malheur n'arrive jamais seul* ». Dans le cas d'Ariel Henry s'obstinant à rester à la primature, après la fin de son mandat, ce proverbe s'applique de manière idéale. À côté de l'attaque frontale lancée par CNN et les différents acteurs et organisations montés au créneau pour dénoncer l'effronterie qui caractérise son geste, c'est-à-dire se comportant comme son patron Jovenel Moïse, qui avait décidé de rester au pouvoir après la fin de son mandat, le 7 février 2021, l'ambassadeur Daniel Foote, ex-Envoyé spécial du président Joseph Biden auprès des autorité haïtiennes, ne l'épargne guère.

Réagissant à l'article signé Ariel Henry, publié dans l'édition du 6 février du quotidien floridien, *The Miami Herald*, M. Foote a affirmé qu'il ne s'attendait à rien d'autre que des balivernes que le Premier ministre de facto d'Haïti allait débiter dans ses déclarations publiques. L'ambassadeur Foote a lâché sur son compte Twitter : « *Je ne peux pas imaginer qu'il puisse avoir autre chose à dire, autre que d'autres fausses promesses, rompues avant qu'elles ne sortent de sa bouche* ».

L'ancien Envoyé spécial américain en Haïti ne lâche pas d'une semelle le premier ministre Ariel Henry. Sans langue de bois, il réagit sur Twitter, en demandant la démission du chef du gouvernement suite à son tweet pour annoncer son adresse à la nation à l'occasion du 7 février. « *Pour ma part, j'attends avec impatience la démission de Dr Ariel Henry* », a écrit Daniel Foote.

Il semble que cette dernière prise de position de Daniel Foote se justifie par les graves révélations faites par la chaîne de télévision CNN relatives à la participation d'Ariel Henry au complot d'assassinat de Jovenel Moïse.

Une feuille de route de facto

Premier ministre de facto, désormais « *chef de gouvernement récalcitrant* », Ariel Henry, en guise de feuille de route de son mandat auto-octroyé sans limite, ne peut se fixer que des objectifs de facto. Il se croit autorisé à dégager en ces termes les engagements de Jovenel Moïse, qui ont été entérinés par la communauté internationale.

Bien que ce qui reste du Sénat de la République ait déclaré avoir constaté la fin de son mandat, le résident illégal de la primature ambitionne de former « *un nouveau conseil électoral* » et d'organiser une consultation populaire, en vue de faire valider « *la nouvelle constitution* ». Il dit vouloir, en outre, offrir de «*bonnes élections* » au pays, à brève échéance, dans l'idée de permettre aux citoyens d'élire eux-mêmes ceux qui doivent les diriger.

Toutefois, la majorité des leaders politiques œuvrant sur le terrain ne sont pas du même avis que le chef du gouvernement de facto. Quasiment tout le monde, sauf les PHTKistes et les bénéficiaires d'avantages offerts à la famille et aux copains de M. Henry, se déclarent impatients de voir son éjection de la primature. Il faut alors se demander s'il est en mesure de se donner les moyens politiques nécessaires pour vaincre ses ennemis et parvenir au bout de ses ambitions.

Au bout du compte il risque d'être forcé d'appeler ses tuteurs, à la rescousse, histoire de le sauver de ses propres amis tombés en rébellion contre lui. Une situation qui ferait évoquer le cas Jovenel Moïse, son mentor, ayant eu pour sa protection une meute de gardes du corps. Qui n'ont pas su le mettre à l'abri d'une douzaine de projectiles décochés sur lui, dans sa chambre à coucher, à l'intérieur de la maison familiale, située dans les hauteurs de Pétion-Ville, dans un quartier hautement sécurisée.

L.J.

Journal 9 -16 février 2022.qxp_HO 2/9/22 5:31 AM Page 5

OBITUARY

Jacqueline Thomas Jean October 13, 1828-January 6, 2022

Forever etched in our minds and hearts

Madame Jacqueline Thomas Jean was born in Aquin, Haiti, on October 13, 1928. She passed away peacefully at her home in Queens, N.Y., on January 6, 2022.

She was one of seven children born to her father Mesaerte Thomas and his wife Célie Gachelin Thomas. She is survived by her only daughter, Rose-Lys Jean, her two granddaughters, Corinne and Merissa Grant, her sister, Ita Thomas Thébaud, and numerous nieces, grand-nieces, nephews and grand-nephews living on four continents.

She earned a scholarship which enabled her to complete a degree in education at the *École normale supérieure,* in Paris, and taught school in Guinée and Liberia, in Africa, before she emigrated to New York City, where she taught at the *Eronian Preparatory School,* in Manhattan.

She became a key punch operator, and soon, started her own business, *"A to Z Key Punch Services,"* providing services to the same companies which previously employed her.

She attended LaGuardia College, in Queens, studied Applied Sciences, and subsequently secured employment at IBM.

She had focused all her energy to the welfare of Haiti, with a never-ending passion. Having become a community leader, she organized protests and marches, in front of the United Nations, bussed people from New York to Washington, D.C., to demonstrate in front of the White House, mobilized voters, and much more in furtherance of the interests of her homeland.

Mèmère with Corrine at her right and Marissa,

In 1997, she was invited by President Clinton to attend his inauguration.

Madame Jacqueline Thomas Jean was a force with whom to reckon. She was very determined and had a sharp analytical mind. She didn't mince her words, often spiced with humor. People who knew her said there was no stopping her, once she espoused a cause.

For years she hosted her weekly TV show *"Haiti Conscience."* That was followed by a weekly radio program on *Radio Tropicale.*

In 1995, she declared her candidacy for a Senate post in Haiti, to represent the *Département du Sud*, one of Haiti's 10 mini states. She didn't succeed. She was better known abroad than in Haiti.

Jacqueline gave all of herself to her beloved country, Haiti. In any way she could, she helped people from all walks of life, feeling it her duty to help the less fortunate. She motivated people to follow their dreams, especially when it came to education.

She believed in Women's Rights, dreamed of a just and fair world and worked toward a peaceful, democratic, and economically sustainable Haiti.

She lived her life with conviction, passion, and love for her fellow citizens, dedicating her life to family and friends, in the pursuit of justice, especially in Haiti.

We will always remember her generosity, her dedication, her verve, and her sense of humor. ***She will forever be etched in our minds and hearts!***

IN MEMORIAM

Jacqueline Thomas

Jacqueline Thomas Jean, une doyenne de la communauté haïtienne de New York et des environs, nous a laissés le 6 janvier dernier. Ses funérailles eurent lieu, le 22 janvier, à l'église St. Joachin et Ste. Anne, à Queens Village, N.Y., le père Miguel Auguste ayant été l'officiant. Ce n'est que la semaine dernière que nous autres, à Haïti-Observateur, avons appris la nouvelle. Nous dédions cette page en sa mémoire, avec un curriculum vtae de sa vie en anglais, ainsi qu'une oraison funèbre, en anglais, de ses deux petites filles, en sus de ce panégyrique offert par Yves Louis.

Madame Rose-Lys Jean, chers parents éplorés, chers amis de la famille, citoyens patriotes, mesdames et messieurs !

Que la volonté du Tout Puissant soit faite dans nos cœurs et nos esprits !

Je m'en voudrais, *in limine litis*, de ne pas vous susurrer, en guise d'encouragement, ces vers de notre barde nationale Tertulien Guilbaud : « *Il est bon de pleurer ensemble devant celles et ceux qui sont morts; la douleur a ses charmes* ».

Appelé par les circonstances au redoutable devoir que celui qui me porte à prononcer l'éloge funèbre d'une amie-sœur, Jacqueline, je dois, sans nul doute, regretter de n'avoir pas reçu du Ciel les mêmes talents qu'elle, afin de pouvoir embrasser toute l'étendue de son érudition et vous offrir, en tous points, un tableau digne de son génie et de son éloquence.

Vous toutes et tous, ici présents, pour rendre un ultime hommage à cette grande âme ! Ah ! Oui, nous sommes ici aujourd'hui pour honorer une des femmes les plus brillantes que notre pays ait connues.

Mesdames et messieurs ! Il est des circonstances dans la vie qui enlèvent à l'homme certaines facultés autant qu'elles sont cruelles et imprévisibles. Tel est le cas aujourd'hui, face à cette perte considérable, cette blessure ouverte que ni le temps ni l'espace ne saurait cautériser

Nous sommes tous mortels, dit-on, nous ne faisons que passer sur cette terre. Mais il y a de ces hommes, de ces femmes dont le souvenir ici-bas nous laisse des traces indélébiles dans le cœur et dans l'esprit de leurs contemporains. Comme il est des illustres, pour avoir la douleur ou la gloire d'une époque. Il est d'autres dont la grandeur est d'avoir su anticiper leur temps, en y semant des germes du futur. *Jacqueline* est de celles-là.

Chers amis ! Si un homme ne saurait être la mesure de ses actes, c'est pourtant à travers eux que se révèle sa vraie personnalité. Défenseure acharnée de la dignité humaine ! Gardienne farouche de la Patrie de Jean-Jacques Dessalines, de Toussaint Louverture et d'Henri Christophe, pour ne citer que ceux-là ! Elle s'est toujours battue pour sauvegarder et pérenniser la plus glorieuse époque de 1804 de la Nation haïtienne.

Jacqueline Thomas Jean, la doyenne.

En plus de toutes les qualités qui étaient les siennes, elle avait le génie de l'amitié. Celles et ceux qui l'ont connue savaient la constance de son amitié, la force de sa fidélité. *Jacquie* a été, durant toute sa vie, un foyer de LUMIÇRE, un phare au service de tout un chacun, sans démagogie, et en toute sincérité.

Elle aimait la vie et son pays d'un immense patriotisme. Elle fut, de naturel, sereine, joviale, avenante et serviable. Elle est partie au terme d'une vie bien remplie. Entourée de l'affection des siennes et des siens, de l'estime de ses nombreuses amies et amis et de l'Humanité à laquelle elle a consacré une grande partie de sa vie. Ah ! Quel injuste sort ! Quel désordre dans l'horloge du temps!

Avec Jacqueline Thomas Jean disparaît une fille authentique de la NATION.

Haïti vient de perdre une LUMIÇRE à nulle autre pareille. Il nous faudra encore, sans crainte d'être contredit, des années de lumière pour pouvoir produire une autre de sa carrure. Le patriotisme et le sens du sacrifice de cette grande dame doivent servir d'exemples à la jeunesse de la Nation haïtienne.

En effet, George Pompidou disait, à propos de la disparition de De Gaulle : « *La mort est un commencement. Elle marque une nouvelle naissance, celle de la mémoire et du souvenir, parfois celle d'une légende* ». Et aujourd'hui s'il est une grande âme à laquelle nous nous devons de rendre hommage, c'est celle de Jacquie, cette femme débonnaire, et davantage.

Mesdames et Messieurs ! Les morts ne sont pas morts, dit-on, et a plus forte raison une héroïne de sa trempe ne meurt jamais. Ceci étant dit, elle sera toujours parmi nous, à chaque instant de nos vies, respectivement en famille. Car, elle incarnait les beautés de l'âme, l'humilité et la sagesse qui font les grands hommes de ce monde, depuis Socrate, Platon, Anténor Firmin, René Dépestre et François Leslie Manigat, et j'en passe.

Aujourd'hui, en ce samedi du 22 janvier 2022, je m'en voudrais de ne pas saluer, une dernière fois, cette femme de pensée et d'action, cette mère par excellence des valeurs primordiales, tels le Vrai, le Beau et le Bien.

Pour terminer, Diogène n'avait-il pas eu raison, quand il parcourait les rues en brandissant sa lanterne allumée, en plein jour, à la recherche d'un vrai homme ? Quant à moi, j'ai eu la chance et le privilège de rencontrer sur les grandes avenues de la vie Mme Jacqueline Thomas Jean, qui avait placé son combat sous le signe de l'action au service des autres, dans le souci de promouvoir une HAÏTI solidaire, capable de rendre aux plus faibles, rudement éprouvés dans la vie, leur dignité

Suite en page 14

Journal 9 -16 février 2022.qxp_HO 2/9/22 5:31 AM Page 6

Kreyòl

GRENN PWONMENNEN

Avèk 7 fevriye, ki fèk pase a, Ayiti vrèman tounen youn patat cho nan men yo; Kote n prale ?

Gen sèlman 2 jou depi dat 7 fevriye a debake sou yo san yo pa ka di yo pa t konnen li t ap vini, paske se yo tout k ap fè sa yo kapab pou wè kijan yo pral regle bagay yo pou sitiyasyon an pa gate toutbon nan men yo. Antretan, yo pa konn kisa pou yo fè ak patat cho ki rele Ayiti a. L ap boule men anpil ladan yo. Mwen pral detaye koze a ban nou, jan m konstate l.

Pawòl la di, « *Pye kout pran devan !* » Enben depi nan vandredi, 4 fevriye, ti rès Sena a, 10 nan pami 30 senatè, kouri mete youn kominike 3 paj deyò, pou anonse desizyon yo pran. Se pa bagay ki ka fè Premye minis defakto a, Ariel Henry (Aryèl Anri), plezi. Menm si m pa ban nou tou sa k ladan, fò m ban nou enpe nan gwo kout franse mesye yo lage atè pou yo di manda Jovnel Moïse (Jovnèl Moyiz) bout 7 fevriye. Sa vle di tou Premye minis la, ki pa t vrèman gen youn manda, ap oblije rete pou youn ti bout tan, men pa anpil. Yo pa di pou konbyen tan, men sèlman pou « *pran swen* » sa yo rele « *affaires courantes* ». Li pa ka pran gwo desizyon pou peyi a.

Alapapòt, mwen kwè Nèg ki renmen ti non « *animal politique* » la, senatè Joseph Lambert (Jozèf Lanbè) fè 2 pwen sou yo. Li pa siyen kominike a pou kont li, senatè Patrice Dumont (Patris Dimon) siyen tou. Kòm nou konnen, gen you gwo ofisyèl amerike ki te di tout senatè yo, sòf youn sèl, se youn bann trafikan dwòg. Sa ki pa nan ekip dwògmann yo rele Patrice Dumont. Kivedi, y oblije bay kominike a enpòtans li fèt pou l genyen.

Men li ! Men 10 senatè ki se sèl gwoup nan peyi a ki reprezante ofisyèlman pèp ayisyen, paske se yo sèl ke pèp la te chwazi nan

Premye minis defakto Aryèl Anri

eleksyon, k ap pale. An bon franse, yo di fòk Aryèl Anri ranje sa osi vit ke posib pou l bay tè a blanch. Nenpòt mounn ki konn li franse pa ka di òtreman. M ap ban nou moso kanmenm, jan yo bay li, an franse. Men ni :

— « *Considérant que le mandat du dernier Président élu de la République, SEM Jovenel MOÏSE, prend incontestablement fin le 7 février 2022;*

— «*Considérant la conséquence logique de ce qui précède, la fin de la mission du Premier ministre nommé, Dr Ariel Henry, par le dernier Président élu;*

— « *Considérant que le Premier ministre nommé, Monsieur Ariel Henry, par l'ancien Président Jovenel Moïse, doit liquider les affaires courantes; « Considérant que la liquidation des affaires courantes ne permet à aucun responsable de l'État d'engager celui-ci dans des projets relevant de la souveraineté nationale » ;*

M ap fè youn ti kanpe, pou m mande si mesye senatè yo pa tou mare men Aryèl Anri, ki pa ka pran desizyon pou met okenn gwo pwojè sou pye? M ap mande tou èske senatè yo pa pran pozisyon kont Premye minis defakto a dirèkteman epi kont ofisyèl gouvènman ameriken an, Mesye Brian Nichols, sou-sekretè Deta a, ki te di manda Jovnèl Moyiz pa gen anyen pou wè ak manda Aryèl Anri ? Paske, selon li menm, Premye minis la pou l fè eleksyon ? San nou pa konn kilè sa pral fèt avèk gang ki an kontòl prèske mwatye peyi a. Se pa nou ki di.

Kidonk, pawòl Premye minis defakto a, ki te di, « *Okenn prezidan p ap rantre nan Palè san se pa eleksyon* » pa kanpe sou anyen. Selon kominike senatè yo, Aryèl Anri pa otorize pou òganize okenn eleksyon. Se kòmsi tou sa l te di sou kesyon eleksyon pou

Senatè Jozèf Lanbè

prezidan rantre nan Palè se pawòl fatra ! Antouka, se pa li ki pral anchaj bagay konsa.

Si nou konprann bagay yo youn lòt fason, nou ka eksplike m. Alò, nou ka konprann poukisa Aryèl Anri di li koupe fache ak senatè Joseph Lambert (Jozèf Lanbè). Li pa nan pale avè l ankò. Poutan, mesye yo te rankontre nan Sena a, nan dat 25 janvye, epi tout mounn te kwè te gen youn dizon pa anba antre yo. Antouka, bagay yo gate toutbon. M ap pran ti chèz ba mwen pou m chita gade si Blan Aryèl yo pral kanpe avè l epi fè arete tout senatè yo ki pran pozisyon ak pèp la.

M ap ban nou youn lòt ti moso nan sa ki nan kominike a :

— « *Considérant que le Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire, institution faitière du Pouvoir Judiciaire, donc co-dépositaire de la souveraineté nationale, ne peut s'autoriser sur les différends politiques, comme de fait, il ne se prononcera sur la crise politique qui frappe le pays que si les organisations sociales et politiques reconnues comme telles, protagonistes d'accords politiques, en vue de résoudre la crise post 7 février 2022, le sollicitent;*

« *Considérant l'appel au dialogue, à la concertation et au consensus lancé par les divers secteurs de la nation et, récemment, par la Conférence Episcopale de l'Eglise catholique, le 4 février courant* ».

Jan nou konprann sa senatè yo ap di nan 2 « *considérant* » sa yo, y ap voye youn mesaj byen klè bay Premye minis defakto a, pou fè l konnen yo kanpe sou menm bit ak pèp la, ansank ak Legliz katolik tou, ki pran pozisyon pou pèp la, e ki mande pou bagay yo fèt youn lòt jan, ki menm voye youn gwo pinga bay gang yo pou di yo sispann fè san koule nan peyi a.

Se poutèt sa, senatè yo di, san yo pa kouri pran pozisyon kont pèsonn, y ap mande Premye mi-

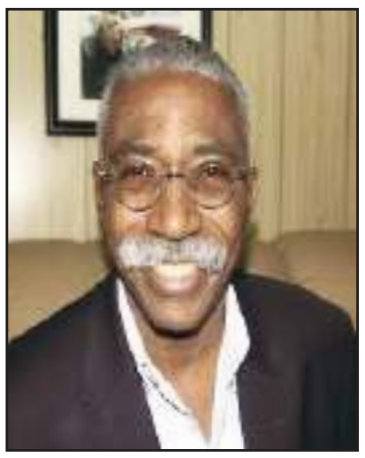

Senatè Patris Dimon

nis la pou l aksepte chita nan youn gwo wounble ke Sena a pral òganize pou deside kijan pou bagay yo fèt.

Men kijan yo fini kominike a : « *Le bureau du Sénat de la République est mandaté pour engager toutes les consultations jugées utiles en vue d'aboutir, à brève échéance, à la tenue de ce sommet* ».

Men koze a. Premyèman, senatè yo di yo pa ka nan pèdi tan, fòk gwo wouble a fèt prese prese. Yo fè konprann tou ke se pa Premye minis la, ki pa gen okenn manda, ki ka pote okenn solisyon, menm si Blan yo avè l. Se Sena a, ki gen manda pèp la ba yo, youn manda ke Premye minis defakto a rekonnèt, paske li te reyini ak yo nan dat 25 janvye a. Se yo ki ka mande tout mounn chita ansanm pou jwenn youn solisyon pou kriz la, sitou ke youn bann òganizasyon ap mande youn tèt ansanm.

Pou mwen menm, Aryèl Anri se prèske « *le passé* », amwens ke li gen fòs pou l fè tout mounn fèmen bouch yo. Sa k pa vle tande, li ka fè arete yo, menm kidnape yo, paske li pa manke zanmi nan ekip gang yo. Antouka, mwen pa bay msye bouch, men m wè l sou youn move pant. San l pa atann, pye l ap glise epi l ap tou tonbe, li ka menm gen zo kase. Se konsa mwen wè bagay yo pral fini, paske anvan 7 fevriye a yo pa t pran desizyon kilfo. Yo te konprann Blan an te pral regle bagay la pou yo san bri san kont. Vwala ke Blan an, pou kont pa l, pa konn sou ki pye pou l danse.

Sak fè m di sa, se paske anbasadè Daniel Foote, ki te bay demisyon l nan dat 22 septanm ane pase a, pou l te pwoteste kont politik pwòp gouvènman l nan dosye Ayiti a, bay entèvyou nan samdi, 5 fevriye a, pou l di Wachintonn menase l. Yo mande pou l sispann pale an piblik sou kesyon Ayiti a.

Kòm nou tout konnen, anbasadè Foote pa pè di laverite, menm lè yo menase l. Dayè, nan lèt demisyon l nan mwa septanm nan, li te di Ameriken konprann se yo k pou deside sa k pou fèt ann Ayiti. Men bagay yo pa ka kontinye konsa.

Mwen kwè, nan kalfou nou rive la a, apre 7 fevriye a, pandan gwo otorite bò isit depase lèbòn e y ap menase anbasadè a, pawòl li te ekri nan lèt demisyon l nan merite frape byen fò. Men youn ti moso nan sa l te ekri : « *Sa zanmi ayisyen nou yo vle, sa yo bezwen, se youn opòtinite pou yo pran pwòp desizyon yo pou yo santi se sa yo vle a ki fèt. Mwen pa kwè Ayiti pral janm gen stabilite kilfo,* (kanpe sou 2 pye l), *toutotan sitwayen peyi a pa santi toutbon ke se yo menm ki arive chwazi pwòp mounn ki pou dirije yo, nan youn fason yo menm yo aksepte* ».

Fwa sa a, mwen kwè Blan ak tout defakto l la pral oblije fè bèk atè, menm si yo gen lame gang ak yo, paske nan kalfou nou rive kounnye a, sanble se pral tout peyi a k ap kanpe anfas yo. Osnon ya oblije kraze pèp la anba kout zam fannfwa. Jan pawòl la di a « *Le monde entier est averti !* » Alò, mesyedam, debouye n jan nou konnen ak patat cho a osi vit ke posib.

TiRenm/Grenn Pwonmennen
raljo31@yahoo.com

DE BROSSE & STUDLEY, LLP

Richard A. De Brosse

Attorney at Law

ACCIDENTS * REAL ESTATE MALPRACTICE

182-38 Hillside Avenue **(Suite 103)**

Jamaica Estate, N.Y. 11432

Tel.: 718-658-3000. Fax 658-658-3187

rdebrosse@QueensLegalPlaza.com

Journal 9 -16 février 2022.qxp_HO 2/9/22 5:31 AM Page 7

HAPPENINGS!

Continued from page 1

of Haiti, I will be addressing the Nation. My message will also be retransmitted by social media, as well as by other stations in the capital and in the provincial cities."

By 3:30 when most people were waiting with baited breath, it was the president of the remaining Senate, reduced to 10 members from 30, who took to the air, keeping a promise he had made to address the nation, also on Monday.

Following the no-holds-barred speech by Senator Joseph Lambert, the Haiti crisis has turned into one which puts the International Community in an uncomfortable position. For, among other things, the president of the Senate said, *"By midnight (Monday) de facto Ariel Henry ceases to be officially in power and he can deal only with current matters."* Specifically, the senator Lambert mentioned his inability, henceforth, to set up the Provisional Electoral Council to organize elections, as he had announced. Neither can he form the Constitutional Assembly to change the constitution, as he had envisaged.

In about 10 minutes, Senator Lambert said things that showed he was just waiting for February 7 before he could have teared into the de facto Prime Minister who, he said, *"is an impediment to national dialogue, necessary to obtain a large consensus to solve the current crisis."*

The country *"is going down the drain,"* because Ariel Henry, a neurosurgeon named to the post by de facto President Jovenel Moïse, two days before his assassination, has not been able *"to exercise power in a way to solve the country's problems,"* said Senator Lambert. At one point, rhetorically, he asked: *"How many more killings can we take? How many more corpses can we count? How many more gangs must we have? How much lower must the gourde Haitian fall?"*

The *gourde,* the Haitian currency, is now exchanging at more than 120 for one U.S. dollar, whereas, originally, it was at 5 to $1, and at 40 to $1 when the PHTK, *Bald Headed,* President Michel/Michael Joseph Martelly assumed power in 2011.Then the steep depreciation began, along with the increasing decline of the whole society.

Proliferation of gangs, in cahoots with the authorities

As amply reported, more than 100 gangs throughout the country control nearly half of the national territory, a phenomenon that began with the establishment of the gangs, still under Martelly, expanded under the late Moïse, and intensified under Henry. An example would be what has happened in Martissant, the suburb at the southern entrance to the capital which has been under the control of the gangs since June 1st, more than a month before Moïse's assassination. They've cut off normal transaction with four departments, as Haiti's mini states are called, as well as with three major cities of the Western department, which, administratively, is overseen by Port-au-Prince.

Things are such, that it's believed that the Prime Minister may be in cahoots with the gangs. This is so, especially since it was his late mentor Moïse who facilitated the "Federated Gangs," with its main unit, the "G-9 and Family," which is registered at the Ministry of Social Affairs and Labor as a non-profit organization.

Interestingly, the "Gang Federation" is under the leadership of Jimmy Chérizier, aka Barbecue, a former policeman-turned-gang leader, who has been in the forefront of the campaign "*Justice for President Jovenel Moïse.*" It's worth mentioning also, that when Jovenel Moïse had come up with the novelty of the "Gang Federation," he was warmly applauded by Helen Ruth Meagher La Lime, head of the BINUH, the United Nations Integrated Bureau in Haiti, since 2018.

With his denunciation of the gangs that make it impossible to hold free and fair democratic elections, Senator Lambert is not only denouncing the de facto Prime Minister, but the international community also, which provides him full backing.

In fact, after the virtual summit of foreign ministers and other key individuals, last January 21, under the sponsorship of Canada, via the country's Foreign Minister Mélanie Joly, U.S. Assistant Secretary of State for Western Hemisphere Affairs, Brian Nichols, stated that Ariel Henry's mandate was "not linked" to that of President Moïse. Thus, the February 7 ending of Moïse's mandate doesn't' affect him. Moreover, he added the urgency was for an election, *"the sooner Haitians are able to go to the polls and select a new democratic government, the better it will be for the Haitian people."*

According to Senator Lambert, nothing constructive can be done without a "large consensus," something that Ariel Henry is unable to do. So, in his speech, he announced a "major get together" of all sectors by the end of the week. He even said, *"Ariel Henry will be invited, especially since he mentioned in a Miami Herald story on Sunday* (the day before), *that he would meet with the 10 remaining senators."*

To be noted, Senator Lambert praises various organizations, including the Catholic Church, that had reached out to him, urging him to exercise his influence as an *"elected representative of the people, and undertake the movement on concertation that would lead to the large consensus"* needed to solve the festering crisis.

Pastor Lochard Rémy

Caëlle Jean-Baptiste

Ariel Henry digs in, his job has just begun

Finally, late Monday afternoon, the de facto Prime Minister, surrounded by more than a dozen of his aides, including some Cabinet ministers, was seen and heard. He was introduced by a speaker, who ticked off a list of news organizations, including radio and television stations, as well as on-line social media, which responded positively to the Prime Minister's invitation. That was in contrast to Senator Lambert who was seen alone giving his address, no doubt having taped the statement which was distributed to the news media.

Definitely, Ariel Henry is on a fighting mood. Though Senator Lambert mentions his lack of official authority, past midnight on Monday (February 7), to undertake major decisions, other than managing current matters, the Prime Minister asserts that he's going nowhere soon. Though he has failed to provide security in the country during the past seven months he's been at the helm, he maintains that he will create the secure environment needed to organize "free and fair elections."

In that light, he warns the gangs that "*unless you stop your actions and lay down your arms,"* the police, that's the Haitian National Police (HNP), ineffective thus far, *"will track you down, as that has begun in certain areas, like Croix des Bouquets."*

Indirectly responding to Senator Lambert, without mentioning his name, Ariel Henry stated that *"a credible electoral council will undertake good elections later this year,"* without being specific about when. Except that he understands "*security to be paramount*" for people to participate in an electoral process.

As far as the revision of the constitution is concerned, Ariel Henry will resort to a "popular vote," through a referendum, to institute it. Forget that current constitution forbids that, the same constitution under which the PHTK presidents—both Martelly and Moïse were elected. And not withstanding what some in the international community say, Ariel Henry is a continuation of the PHTK system of government.

The Prime Minister said since coming to power he has opened his arms to all, both in the country and in the Diaspora, having met with the people of the Montana Accord and "just last week with those of the Louisiana Accord." But he said, "*People can't meet in a hotel, whether in the country or abroad to choose the president of the country. That's distraction.*" Therefore, he discards whatever happened at the Baton Rouge summit of January 13-17, when the economist and former governor of Haiti's central bank, Fritz Alphonse Jean, was chosen as Haiti's interim president. Also, he thumbed his nose at those folks of the Montana Accord who, at a mini election at the Kinam Hotel in Pétion-Ville, on February 30, had approved the same Fritz Jean for the interim presidency and Senator Steven Benoit for Prime Minister.

Just as Senator Lambert mentioned an inclusive conference in the upcoming weekend among Haitian sectors leading to a broader consensus, Ariel Henry reminded Haitians that ***"our motto is l'Union fait la force"*** (In unity there is strength). Therefore, he's counting on all to succeed in leading Haiti to the path of "economic development," which will help in "solving many other problems." In that light, Henry says, *"on February 16, the international community will hold a conference where resources will be forthcoming to help implement certain programs for Haiti."*

What will the bigwigs of the international community, especially those of the United States, do in the current conundrum. Recently, they've been saying "Haitians should solve their own problems," and the U.S. won't "pick winners and losers" as they've been accused of doing in Haiti, plunging the country into the current crisis. Will they continue to support their puppet Ariel Henry or will they bend to the will of the majority of Haitians who want him out, as he should have been past midnight on February 7?

Is their embrace of Mr. Henry such that they will pay no attention to strong suspicions about his implication in the assassination of his mentor? Or will they join the majority of Haitians who want an interim government of honest and trusted individuals, for a fixed period, with a mandate to create a secure atmosphere which would allow for rebuilding Haiti's democratic institutions, before any attempt at organizing free, fair, and democratic elections? The die is cast!

Se lavèy fèt ou konnen si fèt pral bèl!

Forgive me, you anglophone readers who are asking what is this gibberish of a headline? It's not gibberish, but a Creole proverb that depicts our current situation in Haiti, especially after the rosy picture that Ariel Henry depicts about what to expect from him, as he creates a secure environment in the country leading to credible elections. So, the proverb tells it like it is: *"It's on the eve of the fiesta one knows how well it will be!"* Indeed, depending on prior developments, you can have an inkling on what to expect.

As I was writing this section on Tuesday morning, I got an article of the Port-au-Prince daily *Le Nouvelliste* of February 7, that tells much in the headline: "*Some 10 people gunned down and more than 20 kidnapped last week-end.*"

As if to accentuate the insecurity beyond measures, the paper begins the series of killings with a 40-year-old career policeman, Andrécite Jeudi, and a driver, Paul Eugène, who were gunned down in the middle-class residential neighborhood of Bourdon (Port-au-Prince) Saturday night, February 5, around 8 pm. The executioners were dressed in uniform of the UDMO, the Police Unit for Maintaining Order. Jeudi's wife, also a policewoman, was spared, thanks to the plea of one of the executioners who asked that she not be

Continued on page 8

Journal 9 -16 février 2022.qxp_HO 2/9/22 5:31 AM Page 8

HAPPENINGS!

Continued from page 7

be killed.

Le Nouvelliste goes on with a series of killings and kidnappings, between Saturday and Sunday, in residential neighborhoods of Laboule 12 and Frères, all parts of Pétion-Ville, the upscale suburb of the capital, basing the findings on reports by Judge Clément Noël.

Based on other reports also, we would draw attention to three spectacular kidnappings for ransom that occurred during the weekend leading up to February 7.

Caëlle Jean-Baptiste was kidnapped Sunday (Feb 6), for the second time, following the first time on Sept. 20, 2020, when she was released within 24 hours. She hosts the *SOS Solitude* program on Radio/TV Caraïbes in Port-au-Prince. Till yesterday, we hadn't received any additional information concerning her.

***Pastor Lochard Rémy** was kidnapped that same Sunday, in Tabarre, not far from the highly secured U.S. Embassy, in his vehicle while going to church. Well-known for his prowess in singing, Rémy is being held by his captors who demand $2 million. Needless to say, that kidnapping has riled the Protestant establishment.

***Gérald Dorcelly,** the 80-year-old rector of Port-au-Prince University, a former Minister of Education and dean at the INAGHEI, (National Institute of Administration, Management and International Studies) was on his way home for the weekend, at Ganthier, past Croix-des-Bouquets, last Friday (Feb. 4), when he was grabbed. His kidnappers demand $600,000 for his release. The higher learning sectors in the country are vocally denouncing the state of anarchy in the country.

These kidnappings represent the tip of the iceberg, but the gangs have intensified their kidnappings, whether due to the spiraling downturn of the economy, or to signal that February 7 will not affect them in their campaign of causing mayhem. Such is life under de facto Prime Minister Ariel Henry, who made the headline in an exclusive CNN story from Port-au-Prince, yesterday, Feb. 8, under the title of "*Haitian Prime Minister involved in Planning the President's Assassination, says Judge who oversaw the case.*" But that's another story.

RAJ
9 February 2022
raljo31@yahoo.com

Gentlemen-Assassins, You May Begin!

By Jacques-Raphaël Georges and Gérard Georges

Coming out of the entrails of the State University of Haiti, the flag keeper, we implore the journalists, Raymond Joseph, Léo Joseph, Jacques Sampeur, Liliane Pierre-Paul, and Patrick Moussignac to put to Mr. Kenneth Merten, of the United States Embassy, the following questions: *« What is the difference between the date of February 7 in the 1987 Haitian Constitution and that of January 20, also a Christian Holy Day, in the Constitution of the United States of America? » « Isn't it true that March 4 is part of American presidential history from 1789 through 1933, as the 20th amendment, ratified later that year, changed Inauguration Day to January 20, starting in 1937? » « Are you American, Mr. Merten?" "If Ariel Henry, your state pupil, has nothing to do with the date of February 7, then who parachuted him in to be Head of the so-called 'Government of the people by the people and for the people?'" "In whose name and in the name of what does Ariel Henry, who has nothing to do with the date of February 7, the social contract, monopolize power?" "Don't the dates previously mentioned stem from the sacrosanct 'peaceful transfer of power from one freely elected president to another,' axis of American foreign policy?"* Doctor Jacques-Raphael Georges and Attorney Gerard Georges see in your anemic vision of Haitian affairs what, in gallant terms, they call "a coup d'état by proxy." « What have you to say »?

To broaden your smothering horizon, the Constitution is a pact. This pact is a contract between citizens and not with the government. People have nothing to do with a contract in which they are not legally bound. Consequently, Ariel Henry, not legally bound, via the Haitian parliament, cannot be the Head of a ***"Government of the people by the people and for the people."*** Quite the contrary. What we have now, in Haiti, is an ***extra-parliamentary government*** conceived far away from the mocking world, far away from the impure crowd, far away from curious parliamentarians. This contract was so oppressive that it engaged the citizens and not the small mafia that makes and breaks the laws of this country, which lags behind in all positive

Défunt président de facto Jovenel Moïse

statistics of the world. These mafiosi think they are so strong that they end up writing a comic history of constitutional law.

In this post-constitutional Haiti where everything is bought and sold, criminal "agreements" take precedence over the fundamental charter of the nation. This is the reign of the primacy of suspicious "agreements". This is bluntly anti-legalism! Only neurotic brains - *Medice, cura te ipsum*— (Physician, cure thyself) can reverse the order of realities at this point! But in the name of what? On whose behalf? They will carry out their "Haitian unity summit" within the framework of the anti-people "agreement-agreements" with, of course, the assured triumph of the mafia. The same men. The same habits. Having studied in the land of Voltaire, what the maker of the president-musician truly meant was "accord-disaccord"? That is *an-other* story!

The movement of February 1986 had opened the doors of power to crooked politicians. They sprang out of it as the filth oozes out of the sewer to smear and infect the laws of the Republic. Certainly, emboldened, but at the same time devoid of any courage, they shamelessly, in the year of Grace 2022, swell the ranks of the new assassins of the Constitution. In the absence of exploits, their state crimes will lay them bare in front of the martyred people of Haiti.

What do we call a state crime? It is the violation of the law by the State itself. . . . A State that grows oblivious of its own principles. What we now have in Haiti is what Léon Blum calls a ***"vacancy of legality."*** For, the "State" has left the galaxy of the law to enter the ghetto of anarchy.

And then admire the paradox! Even the "Unique thought" may seem reassuring from this point of view. We are told where to go and how far, on which nails to cross. . . . You must have the concept of independence pegged to the body not to give in to the convenient sirens of the international mafia with its religious paradigm, "fanaticism." An authentically racist blind contempt for the Haitian People! . . . In the United States of America, every four years, on January 20, a Christian Holy Day, a new president is inaugured (January 21 if the date of the 20th falls on a Sunday!) It's enshrined in the 20th Amendment of the United States Constitution!

"Kenneth Merten's Coup d'état by proxy"

Similarly, according to the fundamental charter of the nation, every 5 years, on February 7, the Haitian People inaugurate a new president. It's the sacrosanct *"Peaceful transfer of power from a freely elected President to another,"* which the State Department boasts to us at every turn! Nevertheless, at the risk of undermining the foundations of civil concord and opening the door to all sorts of excesses, the Gentlemen Nichols, Merten, Trudeau & Co, explain to us that "February 7 has nothing to do with Henry" who, himself has nothing to do with the Haitian Constitution." Great slayers of injustice in their own country, they are, but licensed destroyers of democracy in the impoverished Caribbean Island! Not unlike common traffickers, they substitute themselves for the will of the Haitian people.

Alas! As if Messrs. Trump and Biden had nothing to do with the date of January 20 at the Great Neighbor to the North! As if Messrs. Bush and Obama had nothing to do with the date of January 20 before them! Again, enough criminal hypocrisy! But then, let us stop basking ourselves in so-called "international Justice." The colonial totalitarianism of the

De facto Prime Miniser Ariel Henry

American Embassy in Port-au-Prince is revolting!

The show is on. It offers to viewers like us, with 20/20 vision and sound intellect, the unconstitutionality of the Henry regime as perfection itself. *"**Here we go again**,"* would have said the Gipper! The Post-truth diplomats enjoy an accidental relationship with the truth that is chilling. Erratic! Distant! Squarely contentious! The half-truths of Sir Merten have created a new reality, specially designed for the impoverished Caribbean Island. What we have now is a kind of Consulate without a First Consul. We call it, ***"Kenneth Merten's coup d'état by proxy."*** This is unamerican! To adapt Mary McCarthy's critique of novelist Lillian Hellman, every word Kenneth Merten utters, on behalf of the American people, is a lie, including *« **and** »* and *« **the.** »*

It is high time for Kenneth Merten, the CORE Group clan of Western diplomats, and of Jovenel Moïse's murderers to clear out!

What soporific therapeutic cocktail is being concocted for us? Everything considered, without the United States, Haiti would stand alone on the world stage. Indeed, Haiti, at this crucial moment, stands tragically alone. For, the diplomatic assassin clan of the «CORE Group» has substituted itself for the will of the Haitian people. Composed of « ambassadors » of the free, Christian and democratic West, this criminal organization reigns over Haiti as God over the Universe. They are the *alpha* and the *omega* in everything. . . . This is what we have coined as ***"Tropical Nazism!"***

We repeat: Coming out of the entrails of the State University of Haiti, the flag keeper, we implore the journalists Raymond Joseph, Léo Joseph, Jacques Sampeur, Liliane Pierre-Paul, and Patrick Moussignac to put the following questions to Mr. Merten of the United States Embassy: *"What is the difference between the date of February 7 in the 1987 Haitian Constitution and that of January 20, also a Christian Holy Day, in the Constitution of the United States of America? Isn't it true that March 4 is part of American presidential history, from 1789 through 1933, when the 20th Amendment, ratified later that year, changed Inauguration Day to January 20, starting in 1937? Are you American, Mr. Merten? If Ariel Henry, your state pupil, has nothing to do with the date of February 7, then who parachuted him in to be Head of the so-called 'Government of the people by the people and for the people?' In whose name and in the name of what does Henry who has nothing to do with the social contract enshrined in the date of February 7, can monopolize power? Don't the above-mentioned dates stem from the sacrosanct 'Peaceful transfer of power from a freely*

Suite en page 9

Journal 9 -16 février 2022.qxp_HO 2/9/22 5:31 AM Page 9

Gentlemen-Assassins, You May Begin!

Suite de la page 8

ely elected President to another,' axis of American foreign policy?" Doctor Jacques-Raphael Georges and Gerard Georges, Esq. see in your anemic vision of Haitian affairs what they call, in gallant terms, ***"a coup d'état by proxy."*** What have you to say?

We are still vainly waiting for a sane mind to offer us a viable explanation on the whereabouts of the 1987 Constitution in this political jungle that is Haiti – today. Aren't we, again, in the midst of a shameful sham? And the sham does becomes a crime when it conceals not a policy, but the death of ***Politics***, therefore submission to fate.

This ***"agreement of the agreements,"*** with which those thugs of the political class – gangster, dishonest, reactionary, enemy of the people— cuts open our head without anesthesia, is constitutionally null and void. For, nothing can legitimize what lacks punishment in morality and in nature. *"One cannot reign innocently,"* said Saint-Just, the Archangel of the French revolution. The madness is too obvious. Any "politician" who claims that a "corrupt agreement" he's endorsed overrides the Constitution — emanation of the popular will— is a rebel and an usurper, an assassin of the people.

To govern is to apply the law. And a law enshrines a balance of justice. So, what affinity is there between Ariel Henry and the 1987 Constitution? Is there anything in common between democracy and those who bestow human and dignified treatment upon a restricted group, while the citizens in their vast majority are denied the right to choose their own leaders? What is there in common between the State of lies exercising power in Port-au-Prince and the Haitian People? There's a time when some generous souls would have said, "Henry and Co. must be brought to justice not for their state crime, but for that of having been murderous usurpers!" After all, there's no existing principle whereby one can legitimize this usurpation. In their illusion, they resort to some unexplained conventions to clothe their usurpation. But it's an eternal crime against which enlightened citizens have the right to rise up and arm themselves. It is one of those attacks that even the blindness of an entire people cannot justify.

"Whether they act by insanity, despair, wickedness, or ignorance. . . ."

A man who was not a fan of philosophy but made a career of telling silly jokes did a good turn to the supporters of the death penalty. He found them an appropriate slogan, sparing them from wasting time. His name was Alphonse Karr, a humorist of the 19th century, a very Parisian character who was surrounded by the words he made and by those ascribed to him. One day, pleading against *legal murder*, he said this: "***Gentlemen-assassins you may begin!"*** The word was worth a fortune and secured a position for its author in the pantheon of foolishness. We don't know any imbecile who doesn't gargle it, who doesn't throw it in your face to shut you up. Yet, a more pitiful formula than this there's none.

The assassins of the "CORE Group" and those of the criminal Haitian political cast do not begin, Mr. Alphonse Karr. They continue. You may not have known it, but they did not come to Haiti to set good examples. Hence their unmitigated support for terrorist groups that kidnap and murder day in and day out throughout Haiti.

Wake up folks! When the trigger is released, it is not to signal the launching of the race toward progress, but to trick their victims, the good Haitian People. They don't obey any loathsome conductor. They don't annually hold congresses. Whether they act out of insanity, despair, wickedness, ignorance or under any other impulse, they don't form a body corporate. And it would be very bold to ascribe to their actions the clear elaborations of a computer, while, on the contrary, they plunge us into the mystery of the international community's abyss, of which no one, so far, has found the key to escape.

If we wait for the assassins of the Port-au-Prince cartel and the ***goodfellas of the CORE Group*** to voluntarily stop murdering the democratic hopes of the Haitian People, allowing them to truly elect new leaders with new ideas capable of putting the indispensable protection to which society is entitled, we may have a long wait ahead of us. For their intention is not to bring us in harmony with the requirements of the century, claiming to be a liberating force. This constitutional gulag imposed on the First Black Republic will endure, even in this era of heart transplants, organ transplants, artificial intelligence, transhumanism and advanced technologies under the blissful eye and the sighs of ecstasy of the great humanists of the International Criminality. Our apology, we mean the International Community.

"There is no discussion about the extrajudicial execution of the Constitution. We must fight it. With all our might! The murder weapon is the shameful "agreement of agreements"

As long as Haiti is divided between partisans and enemies of a **Constitutional Republic**, the country will not come out of the prehistoric era. The idea of revenge has a harder life than the great *saurians* of the swamps or the *aurochs* of the grey lands. Thanks to it, through the centuries, Neolithic feelings do perpetuate. ***There is no difference between the reactions of the Cro-Magnon man and those of the assassins of the Haitian constitution who, nevertheless, have a better smile and a more courteous appearance. For all of them, blood calls for blood in the name of the sacrosanct law of retaliation which, for centuries, has revealed its monstruous inefficiency***.

Victor Hugo, him again, wrote somewhere: *"To those who have regretted the gods, one has been able to say: God remains. To those who regret the Kings, one has been able to say: The Homeland remains. To those who regret the executioner, one has nothing to say."* It is high time for the CORE Group to be dismantled!

It's a little pompous, pretentious perhaps, but it reflects the discouragement that is gripping us about this retrograde debate. There is no discussion about the summary execution of the Constitution. We must fight it with all our strength! As it is, the murder weapon is the shameful ***"Agreement of agreements!"***

Being for or against a New Constitutional Republic is a political act, one of the most serious, engaging us Haitians -not haitian with small "h"! If most the ideas advanced are in favor of the tutelage of the First Independent Black Republic of the world by the Al Capones of the "CORE Group", one must take note and – sadly though— continue the Fight! In that light, one would have to conclude that Hitler was not really defeated as we think, that it's very difficult to prevent the "legal bandits" and their bosses of the international mafia from continuing to assassinate the democratic hopes of the Haitian People.

What soporific therapeutic cocktail is being concocted for us? Everything considered, without the United States, Haiti would stand alone on the world stage. Indeed, at this crucial moment, Haiti stands tragically alone. For, the diplomatic assassin clan of the «CORE Group» has substituted itself for the will of the Haitian People. As previously stated, these "ambassadors" of the free, Christian and democratic West rule over Haiti as God over the Universe. They are the *alpha* and the *omega* of everything. ...This is what we've coined ***"Tropical Nazism!"***

=========

***Jacques-Raphaël Georges, Ph.D., DAV,** jacquesrgeorges@gmail.com*
***Gérard Georges, Esq.,** georges-gerard39@gmail.com*

460 Peninsula Blvd.
Hempstead, New York 11550
516-489-5925
CLOSED ON MONDAYS
Tues-Wed-Thurs 10:00 am-9:00 pm
Friday 10:00 am - 10:00 pm
Saturday 10:00 am - 10:00 pm
Sunday 10:00 am - 5:00 pm

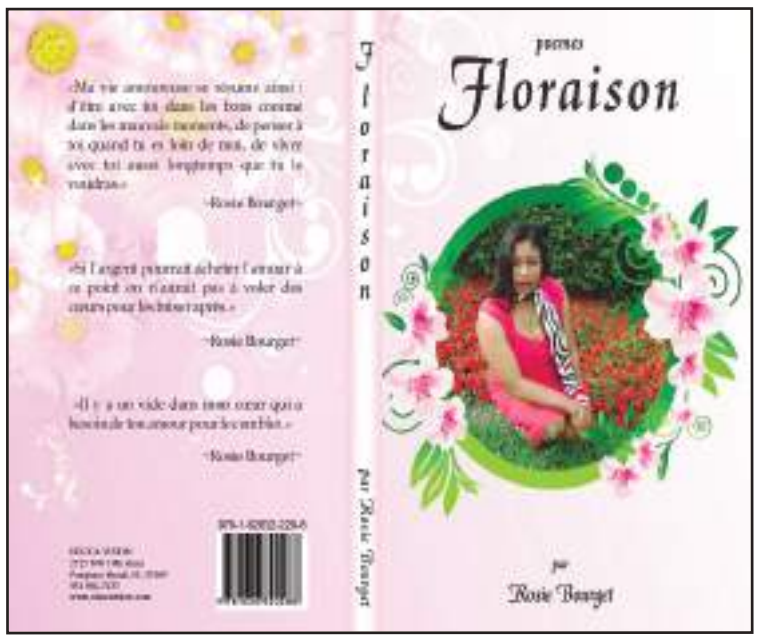

Journal 9 -16 février 2022.qxp_HO 2/9/22 5:31 AM Page 10

ÉDITORIAL

Aujourd'hui, un vrai accord consensuel, notre unique planche de salut !

Nonobstant les multiples invitations lancées aux acteurs politiques et sociaux à trouver une vraie entente entre les différentes factions seule formule de sortie de crise souhaitée, la date du 7 février, généralement admise comme la fin du mandat constitutionnel du Premier ministre de facto, trouve le pays complètement à la dérive. Désormais, partout c'est l'inconstitutionnalité et l'incrédibilité, en sus d'un déficit total d'intégrité. Entre un judiciaire dysfonctionnel et un Sénat mis dans l'incapacité d'agir, l'Exécutif, que représente le Premier ministre de facto, est condamné à sombrer dans l'inaction pleine et entière.

Les deux institutions partageant la souveraineté nationale restées aux commandes du pays par la force d'une conjoncture politico-diplomatique délétère, l'Exécutif bancal (primature) et le Sénat (pratiquement hors-jeu), tandis que le judiciaire s'est retrouvé dans l'impossibilité de remplir ses pouvoirs constitutionnels, la barque nationale se retrouve vraiment à la dérive. Les mécanismes de gestion du pays annulés, il devient impératif que l'ultime effort patriotique tant ambitionné soit lancé, espérant, d'un côté comme de l'autre, priment la sincérité, l'engagement total et la persévérance. Bien que les factions politiques engagées dans la concertation, à la recherche d'un consensus, qui permettrait la sortie de crise, il paraît clair que la bonne volonté n'était pas au rendez-vous. En guise du « *consensus largement large* », universellement prôné, les longs mois de négociations menées ont plutôt accouché d'« *accords sectoriels* » paralysant, voire même faisant dérailler l'effort lancé initialement pour éviter le vide institutionnel et administratif qui allait se déclarer le 7 février.

Si les acteurs en présence, dans les négociations inter-haïtiennes, par souci de tirer le maximum de drap politique de leur côté, faisaient traîner les marchandages en longueur, aujourd'hui la fenêtre d'opportunités qui était ouverte devant nous s'est refermée. Nous voilà condamnés à d'autres genres de compromis : à faire preuve de plus de sensibilité et de flexibilité, mais surtout d'encore plus de franchise, les uns envers les autres, pour que toutes les ententes conclues deviennent un vrai « *accord des accords* »; et cesse d'être ce protocole chimérique qui n'a cessé de s'estomper, jusqu'à disparaître totalement. Cette stratégie nous fait déboucher sur le 7 février, sans nous débarrasser d'-Ariel Henry, dont le cri de son expulsion de la primature partait de quasiment tous les toits de la République.

En effet, les provisions constitutionnelles prévues dans la Constitution de 1987, pour combler une vacance présidentielle, n'est plus disponible. Il est généralement admis que la Cour de cassation, qui devrait être appelée, constitutionnellement, à la rescousse de la République, par le choix, en son sein, d'un magistrat, comme c'était le cas, à la chute d'Aristide, en septembre 1991, et Aristide II, en février 2004, ne peut plus jouir de telles prérogatives. Inspiré de manœuvres politiques, le défunt président de facto, Jovenel Moïse, a laissé se dépeupler la plus haute instance judiciaire du pays sans pourvoir au remplacement des juges manquants. En sus du problème de quorum posé, dans le cas des juges de la Cour de cassation, certains d'entre eux sont l'objet de controverses liées à leurs nominations, de telle sorte que le choix d'un d'entre eux pour la présidence intérimaire susciterait un débat qui ferait trop durer le processus.

D'autre part, en tant que co-dépositaire de la souveraineté nationale, le tiers du Sénat restant ne peut rien contribuer à l'absence du pouvoir exécutif, une fois le mandat du Premier ministre (même de facto) est constaté à sa fin. Cette institution, comme ce constat a été déjà rappelé, se trouve sous le coup d'une grave accusation. Un haut fonctionnaire diplomatique américain a accusé les membres de cette institution, à l'exception du sénateur Patrice Dumont, de faire dans le trafic de drogue. Quant au sénateur Joseph Lambert, président du tiers du Sénat, non seulement son nom est cité dans ce commerce illicite, il est aussi accusé d'avoir utilisé le service d'un tueur à gages.

En effet, le nommé Schelson Sanon, appelé aussi Andredert Sanon, se trouve présentement incarcéré à la prison de Croix des Bouquets, grâce au sénateur du Sud-Est. Ayant accusé ce dernier d'avoir entretenu son propre gang armé, Sanon, qui était aussi un trafiquant de drogue au service de ce parlementaire, pourrit en prison parce qu'un juge, à la solde de M. Lambert, fait traîner son cas en longueur. Schelson Sanon se trouve en prison depuis 2012. Son avocat, Me Mario Beauvoir, a confirmé sa version des révélations qu'il a faites au sujet du président du Sénat Il semble que les collègues du sénateur du Sud-Est lui soient totalement solidaires et s'identifient pleinement à lui pour l'avoir voté comme président intérimaire de la République. L'installation du sénateur Lambert au Palais national a été évité de justesse.

La date du 7 février trouvant le pays enfoncé plus profondément dans la crise, il nous est imposée la nécessité d'en sortir la nation. La logique de la conjoncture identifie Ariel Henry comme un intrus, qui n'a point sa place à la primature.

En effet, celui-ci, qui avait déjà un mandat illégitime (tout au moins controversé), puisque nommé par un président, qui outrepassait son pouvoir, voilà déjà sept mois, au moment de son assassinat, et qui a été ratifié hors Constitution, par des entités exogènes, ne possède même pas une once de légitimité, en ce qui concerne le peuple haïtien. C'est, d'ailleurs, à l'intention de la communauté internationale qu'il a présenté son rapport par rapport à sa piètre gestion, sous forme d'un article publié dans l'édition du 6 février du quotidien *The Miami Herald*.

Dans ce texte, le Premier de facto réitère son intention de continuer la réalisation des objectifs de Jovenel Moïse, que cautionnent le CORE Group, aligné derrière les États-Unis, notamment l'organisation d'élections faites sur mesure. Il rappelle qu'il a suivi, à la lettre, les directives qui lui ont été données, telles que des interminables négociations stériles avec des organisations politiques, dont la plupart sont des groupuscules sans influence politique, ou bien des « *partis politiques* » composés d'une famille ou d'unions de copains.

Sachant qu'il tire sa légitimité de l'international, nulle part dans cet article fait-il mention du 7 février en tant que limite de son mandat. Aussi souligne-t-il fortement son engagement par rapport à l'organisation d'élections, selon le vœu de la plupart des pays tuteurs. Pourtant, à part les généralités, dont Jovenel Moïse se faisait l'apanage, il n'insiste pas trop sur le problème de l'insécurité, particulièrement le kidnapping, qui endeuille journellement les familles et rançonne les citoyens.

Dans le cadre de la décision du tiers du Sénat, dont le communiqué porte la signature du sénateur Joseph Lambert, président du Grand Corps, et du sénateur Patrice Dumont, Ariel Henry se voit attribuer le simple rôle de « *gestionnaire* » des affaires courantes de la République, sans aucune autorité de prendre des décisions engageant les intérêts de l'État. Cela implique un mandat flou, qui peut s'étirer en longueur pendant des mois, pour ne pas dire des années. Surtout quand les décideurs présentement au timon des affaires passent pour maîtres dans l'orchestration de complots visant à faire avancer leurs intérêts politiques et financiers, au détriment du peuple haïtien. De toute évidence, quand on a l'« *animal politique* » toujours en position de faire des marchés occultes avec ses semblables, pour le moins, corrompus, on ne peut prévoir où sera entraîné le pays.

Après le 7 février trouvant la République toujours à la merci de Jovenel Moïse dictant ses décisions d'outre-tombe, n'en déplaise à cette communauté internationale, tous les efforts doivent se concentrer sur l'éjection d'Ariel Henry de la primature. En dépit de toutes les gesticulations menées, ces derniers mois, sans parvenir à la mise en place d'un vrai gouvernement intérimaire, le 7 février, il faut conclure que les stratégies étaient faussées à la base. Un changement de fusil d'épaule est donc à l'ordre du jour. Ensemble, trouvons les moyens de congédier définitivement Ariel Henry, employé de la communauté internationale, par un accord consensuel, à cette fin !

HAITI OBSERVATEUR

Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, N Y 11435-6235Tél. (718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti
Haïti-Observateur
98, Avenue John Brown, Bois de Chênes
Port-au-Prince, Haïti
Tél. (509) 3794 0797 ou
(509) 2234 0183

CANADA
Haïti-Observateur
Service Postal Canadien
5 Rue Jacob
C.P. 1108 Succ. Terminus
Montréal H3C 3C3

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE
Un service spécial est assuré à partir de Paris. Intéresse-toi à l'abonnement à notre Journal Haïtien
13 bis Avenue Hoche, 1er étage, Ap. 11
F-75008 Le Pré St. Gervais, France
Tél. (33 1) 43 42 38 10

ÉTAT-UNIS
1 an classe
__ 140.00 US pour six (6) mois
__ 90.00 US pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE
__ 155.00 US pour six (6) mois
__ 120.00 US pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE
1 an classe
__ 170.00 US pour six (6) mois
__ 140.00 US pour un (1) an

EUROPE
__ 130.00 US pour six (6) mois
__ 120 US pour un (1) an
Pour chèque ou mandat postal en français seulement

Name/Nom _____
Company/Compagnie _____
Address/Adresse _____
City/Ville _____ State/État _____
Zip Code/Code Régional _____ Country/Pays _____
Joindre votre chèque ou mandat postal avec ce formulaire dûment rempli

Journal 9 -16 février 2022.qxp_HO 2/9/22 5:31 AM Page 11

EDITORIAL

Today, a true consensual agreement is our only salvation!

Notwithstanding the many invitations to political and social actors to find a real agreement among the different factions, toward the desired formula for ending the crisis, the date of February 7 finds the country completely adrift. It is generally accepted that Ariel Henry's holding of power should have ended on that date, when the constitutional mandate of the de facto President who named him to the post ended. From now on, unconstitutionality and incredulity are everywhere, in addition to a total lack of integrity. Between a dysfunctional judiciary and an incapacitated Senate, the Executive, represented by the de facto Prime Minister, is condemned to sink into complete inaction.

Only two institutions still share national sovereignty, hanging on at the helm of the country by sheer force, in a situation defined by deleterious political and diplomatic nonsense: the shaky Executive (the Prime Minister's Office) and the Senate (which barely exists with 10 members out of 30). As for the Judiciary, it is unable to fulfill its constitutional powers. Thus, the national boat is truly adrift!

With the mechanisms of management of the country inexistent, it is imperative that an ultimate patriotic and ambitious effort be launched, hoping that sincerity, perseverance and total commitment will prevail on all sides. So far, it's obvious that the political factions engaged in the search for a consensus to end the crisis, haven't acted in good faith and goodwill has also been absent. Instead of the universally advocated "broad consensus," the long months of negotiations have produced, as previously stated, "sectorial agreements" that paralyzed and even derailed the initial effort to avoid the institutional and administrative vacuum that was fast approaching on February 7.

Apparently, the various actors involved in the inter-Haitian negotiations were only concerned about getting the maximum political mileage for their own side. In the process, they dragged out the bargaining process, until today the window of opportunity that was open to us has closed. Now, we are condemned to other compromises, such as showing more sensitivity and flexibility, but above all to act more frankly with each other, so that all the agreements reached become a real "agreement of agreements." Let's give up on the chimerical protocol used by some, until it disappears completely. As it is, that strategy has brought us to February 7, with Ariel Henry still hanging on, though his ouster from the office of the Prime Minister's office has been heard loudly from almost all the rooftops of the Republic.

Indeed, the constitutional provisions provided for in the 1987 Constitution to fill a presidential vacancy are no longer available. The Court of Cassation, as Haiti's Supreme Court is called, is dysfunctional, thus unable to fill its constitutional responsibility to rescue the Republic from its downfall. It would be a judge of that High Court who would be called upon, constitutionally, to take over, as happened in the fall of Aristide I, in September 1991 and again, in February 2004 when the priest-president was ousted. Through political maneuverings, the late de facto President Jovenel Moïse allowed the highest judicial court to whittle down by not replacing top justices when their mandates ran out. So, they can't muster a quorum to operate. Besides, some of them are subject to controversies regarding their appointment. In that light, the appointment of one of them as interim president would generate a long debate, slowing down the nomination process.

On the other hand, as co-depository of national sovereignty with the Executive, the remaining one third of the Senate can't contribute anything in the absence of an elected president, even though the rest of the mandate of President Moïse that the Prime Minister was enjoying has come to an end. The Senate, as previously mentioned, is under serious accusation. A senior American diplomatic official has accused its members, except for Senator Patrice Dumont, of being involved in drug trafficking. As for Senator Joseph Lambert, President of the remaining third of the Senate, his name is not only mentioned as one who participates in the illicit trade, but he's also accused of having used the services of a hitman.

Indeed, Schelson Sanon, also known as Andredert Sanon, is currently incarcerated in the Croix des Bouquets prison, at the behest of the Senator of the Southeastern region. For his accusing the Senator of having maintained his own-armed gang, Sanon, also a drug trafficker once in the service of this top parliamentarian, is now rotting in jail. For, a judge, in the pay of Mr. Lambert, is dragging out his case. Schelson Sanon has been jailed since 2012. His lawyer, Mario Beauvoir, confirmed his version of the revelations he made about the president of the Senate. Yet, Lambert's colleagues are supportive of him, even going as far as voting him for the post of interim president of the Republic. As reported last week, his installation at the National Palace was avoided at the last minute.

Since the date of February 7, has found the country sunk deeper in this multifaceted crisis, it becomes imperative on us to find a way out of the mess, for the sake of the nation. Logically, Ariel Henry is an intruder whose place is not at the Prime Minister's office. Consider his case from various angles. He had an illegitimate mandate, very controversial also. For he was appointed by a president, who himself had exceeded his power. Following the assassination of his mentor, seven months ago, he was installed in his post by exogeneous entities, without ratification by any constitutional body. As far as the Haitian people are concerned, he doesn't have an ounce of legitimacy. For the benefit of his handlers in the international community, he presented a report on his poor management in the form of an article published last Sunday, February 6, in an edition of The Miami Herald.

In his text, the de facto Prime Minister reiterates his intention to continue with the objectives of Jovenel Moïse, who was endorsed by the CORE Group of Western diplomats in Port-au-Prince, aligned behind the United States. Ariel Henry appealed to his "friends" of the international community by repeating his refrain of organizing elections. Forget that they're tailor-made. He recalls that he has followed, to the letter, the directives given to him, such as endless fruitless negotiations with political organizations, most of which are small groups devoid of any political influence, or with so-called "political parties" composed of family members and friends.

Knowing that he derives his legitimacy from the international community, nowhere in the article is mention made to February 7 as the end of his mandate. But more than once emphasizes his commitment to organize elections, as the guardian countries wish. Though no date is provided. Apart from speaking in generalities, not unlike Jovenel Moïse, he did not insist much on the problem of insecurity, particularly kidnapping, which daily causes mourning among families while citizens are held for ransom.

It's worth mentioning that in a communiqué, last week, signed by Senate president, Joseph Lambert and Patrice Dumont, Ariel Henry is assigned the simple role of a "manager" –as of midnight February 7—without any authority to make any major decision engaging the interests of the State. This implies an unclear mandate, which can drag on for months, if not years. Especially when the decision-makers currently at the helm are masters at orchestrating plots to advance their political and financial interests, to the detriment of the Haitian people. Obviously, when the self-proclaimed "political animal" Lambert is in a position to work out secret deals with others as corrupt as he, there's no predicting what harm will be done to the country.

After February 7, finding the Republic still at the mercy of Jovenel Moïse dictating his decisions even from beyond the grave, no matter what the international community says, all efforts must be focused on one project: the ejection of Ariel Henry from the Prime Minister's office. Notwithstanding all the posturing that took place over the past few months, without reaching the goal of establishing a functional interim government on February 7, one must conclude that the strategies were basically flawed. Therefore, a change of strategy must be the order of the day. Together, let us find the means to dismiss Ariel Henry—permanently—as an employee of the international community, via a consensual agreement!

HAITI OBSERVATEUR

Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, N Y 11435-6235Tél. (718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti
Haïti-Observateur
98, Avenue John Brown, 3ème étage
Port-au-Prince, Haïti
Tél. (509) 3794 0797 ou
(509) 2234-0789

CANADA
Haïti-Observateur
Gérard Louis-Jacques
514 321 6434
15 rue de l'Orchidée
Terrebonne, Québec
Canada H2M 2C7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE
Un service spécial est assuré à partir de Paris. S'adresser au bureau de Jean Claude Valmir
13 bis Avenue Hoche, Apt. 11
75370 Paris 8E, France
Tel: (33 1) 43 63 28 10

ÉTAT-UNIS
1ère classe
__ 140.00 $ US pour six (6) mois
__ 90.00 $ US pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE
__ 350.00 FF pour six (6) mois
__ 1205.00 FF pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE
1ère classe
__ 375.00 US pour six (6) mois
__ [illegible] pour un (1) an

EUROPE
__ 79 EUROS pour six (6) mois
__ 125 EUROS pour un (1) an
Par chèque ou mandat postal en francs français

Name/Nom _____
Company/Compagnie _____
Address/Adresse _____
City/Ville _____ State/État _____
Zip Code/Code Régional _____ Country/Pays _____
Les souscriptions sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire.

Journal 9 -16 février 2022.qxp_HO 2/9/22 5:31 AM Page 12

Suite de la page 16

la formation de plusieurs générations de citoyens et citoyennes responsables.

Marie Antoinette Gauthier, pionnière du football féminin en Haïti, célèbre pour ses buts d'anthologie, tout au long de sa carrière, a fait l'historique des Tigresses-Tigers. Elle a replacé la naissance des Tigresses dans le contexte d'alors, rappelant le rôle que l'on conférait aux femmes, à l'époque, notamment les tâches ménagères, mère au foyer, etc. C'était inconcevable d'accepter ce qu'elle appelle une petite révolution dans les manières de voir, de faire et de penser de l'époque. Les filles ont dû faire face à des propos rétrogrades et des actes répréhensibles. Plusieurs arguments étaient mis en avant pour tuer dans l'œuf le football féminin. C'était un sport trop violent, trop masculin, trop brutal, disaient-ils. C'est dans ce contexte bouillant et impétueux que les Tigresses ont pris naissance. « *Les fondateurs des Tigresses allaient à l'encontre des discriminations et des préjugées de l'époque, ils voulaient mettre en avant l'aspect gracieux, romantique et élégant de la femme, ils voulaient aussi mettre en avant l'aspect artistique du jeu* », selon Marie Antoinette Gauthier.

Les membres fondateurs se sont retrouvés, le 1er février 1972, dans une salle de classe des cours privés de Grégoire Eugène, bâtiment situé au bas de Lalue. Le premier point portait sur le nom de la nouvelle entité. Plusieurs noms furent proposés, dont Gazelles, les Vaches, mais le nom de Tigresses recueillait le plus de vote et a donc été validé. Tout a été mis en œuvre par ces jeunes médecins, journalistes et autres pour faire exister, grandir et murir les Tigresses en visant toujours « *l'excellence* ».

Neuf ans après la formation de l'équipe féminine de football, est née l'équipe féminine de volley-ball, intraitable et injouable pendant plusieurs années. En 1985, est née l'équipe masculine, traversés par la même détermination qui caractérise l'équipe féminine de football et de volley-ball, les garçons ont rapidement mis la barre très haut en s'inscrivant parmi les meilleurs de leur discipline. L'ASTT a construit sa notoriété par ses résultats engrangés durant toute son existence, elle se distingue également par sa vision et son obsession pour «*l'excellence* ». Les générations passées ont tracé la voie à la nouvelle génération. En football, les Tigresses ont donné au football haïtien des joueuses exceptionnelles. De Marie Antoinette Gauthier, jusqu'à la nouvelle génération, dominée par Nerilia Mondésir et Corventina, l'ASTT est une référence absolue dans le football féminin haïtien. En Volley-ball, les équipes, féminine et masculine, ont chacune écrit leur page d'histoire en lettre d'or dans ce milieu.

Placé sous le signe de l'excellence, le 50e anniversaire de Tigresses-Tigers sera célébré jusqu'au 1er février 2023. Les activités commémorant le cinquantenaire ont démarré officiellement depuis samedi avec la conférence de presse. Mesdames Graham, Gauthier et le coordonnateur général Marckens Armony, de l'Association des Tigresses ont, devant les caméras, présenté l'ASTT sous toutes ses facettes. Ils ont, avec un sentiment de fierté, exprimé leur joie, savouré le travail accompli, après cinquante ans, fait des projections et surtout promis de rester sur la voie de l'excellence. Une seule note négative pour les cinquante ans de l'Association l'absence du Dr Yves Jean-Bart. Madame Graham était en pleure, à la messe, au moment où, dans son discours de remerciements, le nom de Dadou était sous ses yeux. Reconnaissante envers lui, pour son accompagnement, son engagement et son attachement inconditionnel à la cause des Tigresses, elle n'a pas pu retenir ses larmes et l'assemblée ne s'est pas fait prier en l'accompagnant avec de chaudes applaudissements pour Dadou Jean-Bart. Pour répéter Mme Graham, les Tigresses-Tigers, c'est 50 ans d'histoire inspirante, 50 ans de présence dans la communauté, 50 ans de vie active, 50 ans à faire tomber les barrières de l'exclusion sociale, 50 ans à encadrer et à former des centaines de citoyens et citoyennes responsables, rectilignes honnêtes, 50 ans à former les dirigeants d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

R.S.

Suite de la page 16

ns merci pour imposer le football féminin, en dépit des préjugés et tabous de l'époque; ces jeunes étudiants en médecine et quelques autres professionnels animés du même esprit savaient ce combat délicat, aussi ont-ils mis sur pied une structure organisationnelle et des principes qui, dès le départ, leur ont valu le respect, la confiance dans la société avec un respect scrupuleux des membres, chacun vis-à-vis de l'autre, sans quelle que soit son origine sociale.

Parallèlement, le Club a cultivé une philosophie de travail et de résultats qui lui permet d'être souvent à la lutte pour la première place du podium et d'être sans concession sur et en dehors du terrain, et surtout en n'hésitant pas constamment à se remettre en cause.

La messe d'anniversaire a été une cérémonie émouvante. Les rares membres fondateurs encore vivants et ceux décédés ont reçu un hommage bien mérité de la part des deux oratrices du jour. D'abord, de l'ancienne méga-star du Club, la buteuse en or, Dr Marie Antoinette Gauthier, et de la présidente en exercice, Mme Margarette Graham. Les deux ont mis en exergue la passion des pionniers, des fondateurs, notamment citant les anciens présidents partis pour l'au-delà, Me Grégoire Eugène, M Grégoire Chérubin, Dr Carl Henri Saint-Amand, Dr Gaston Dambreville, Yvan Vincent, Dalbert Lafontant, Numa Déjean, Raphaël Pasquet. Elles ont aussi salué l'apport gigantesque des docteurs Joseph Jean-Baptiste, Frantz Saintil, Morin Théogène, général Roland Chavannes, Dr Bernard Lévèque, les deux oratrices, magistrales dans leurs interventions, ont souligné, dans une salle en effervescence, avec force, l'apport magistral du Dr Yves (Dadou) Jean-Bart à la pérennité du Club, du football féminin, du football en général. Et, à chaque fois qu'elles martelaient avec force et conviction la personnalité et l'œuvre du Dr Jean-Bart, ce fut une magistrale ovation de l'assistance, debout, criant, applaudissant sans arrêt chacun des propos des deux oratrices. Certains, ne pouvant contenir leurs larmes, avec ces applaudissements, qui n'en finissaient pas, aussi bien de très bonnes anciennes que des jeunes de l'Académie des Tigresses dégageant la sensation que tous ces membres attendaient ce moment pour témoigner leur solidarité, mais aussi leur conviction qu'il s'agit d'une machination contre celui qui a consacré son existence au football, aux Tigresses-Tigers, qui a tant apporté, grâce à sa passion, sa compétence, ses qualités de cœur, une œuvre grandiose.

Les oratrices ont aussi campé superbement la contribution d'autres membres fondateurs vivant ici ou à l'étranger. Mme Graham a aussi mis en relief la contribution des regrettées mères de famille, Mme Alexis Gautier, mère des quatre sœurs Gauthier, de Mme Fritz Morisset, mère de trois autres joueuses, qui encadraient les sportives, dans les premières années du Club. Car, réunir tant de membres passionnés fut un succès dans cette capitale assiégée de tant de monde, faire le déplacement, c'est vrai, beaucoup d'anciennes, qui continuent de supporter l'Association de l'étranger, à travers un large groupe de support, rêvaient d'une grande fête en Haïti, avec une grandiose soirée, de nombreuses célébrations à travers diverses villes des USA, notamment plusieurs rencontres de gala, mais tout ceci a dû être revu et renvoyé à de meilleurs moments.

Les festivités se poursuivront avec un cocktail/brunch programmé pour le dimanche 13 février prochain.Beaucoup de personnalités proches du Club, comme l'ancienne capitaine, durant plus d'une décennie, Nella Joseph, les anciennes étoiles Sophia Batard, Géraldine Calixte, Leslie Eugène, Fiorda Charles, Hansy Raymond Lescouflair, le fidèle serviteur Arnold Jacques Mompoint, les chevaliers de la première heure, Dr Gabriel Thimothé et Dr Carole Cadet Day.

Voilà de belles festivités, comme peuvent en attester les photos publiées en guise d'illustration.

J.B.

Suite de la page 16

donné
un salaire fort en dollars ?

Soulignons cet autre gros mépris de la FIFA de laisser deux personnes sans expérience de terrain à la tête d'une fédération membre depuis la fondation de la FIFA, en 1904, plus que centenaire, comment prendre des décisions lorsque les membres sont au nombre de deux seulement ?

Autres faits patents de ce sommeil profond, la Division 3 masculine, qui est celle de développement, qui compte le plus d'équipes et que l'on considère comme la Division de développement, le témoin de la santé du football d'un pays, n'a pas joué depuis juin 2019. Les clubs de D2 ne sont pas mieux lotis. En deux saisons, en 2020 et 2021, à peine trois (3) matches au total, ces clubs ont joué. Outre l'impact social et économique désastreux pour les misérables joueurs pour qui le football représente leur seul moyen de survie, même s'ils ne reçoivent qu'un « *grapday* » et, en plus, du point de vue sportif, c'est une catastrophe, puisque même une semaine d'absence de travail de terrain pour un athlète, c'est un recul de plusieurs années. Pour les dirigeants, c'est un désastre, car ils sont dans l'obligation de continuer à assister les joueurs et joueuses, alors que le club sans activité ne peut compter ni sur les mécènes ou, encore moins, sur les recettes de match.

Football kanpe, kòb ap depense lib, « sans budget et sans contrôle »

Pour La D1, il n'y a pas d'adjectif pour qualifier le drame. Presque deux (2) ans sans match, alors que certains clubs continuent de verser régulièrement un salaire aux joueurs, surtout à ceux qui, comme Cavaly ou Violette, sont engagés en compétition de la CONCACAF, mais sans compétition locale nationale. Quel sera le niveau de jeu d'équipes au repos « *depi dik dantan* » ? (depuis longtemps) ?

Des clubs attendent depuis deux ans les fonds COVID-19

Ne parlons pas des filles dont (3) trois clubs ont joué en tout trois (3) matches, entre juin 2019 et 2022 et aujourd'hui, puisque la deuxième moitié de 2019 était la période funeste de « *Pays Lock* ». Le hic, c'est que rien ne justifie cette totale cessation de compétition, puisque ceux qui parlent d'insécurité oublient que l'insécurité sauvage règne sur le pays depuis le départ de la dictature, en 1986. Même les bandes armées existent depuis l'époque des Zenglendos, sous Prosper Avril, vers 1989 lorsque des hommes armés pénétraient, de jour comme de nuit, dans les résidences pour assassiner sans raison. Cela s'était même aggravé, lors du régime militaire, qui chassa du pouvoir le président, le 30 septembre, avec le coup d'État des « *petits soldats* ».

Un dirigeant du Cap soulignait récemment, sur une radio capoise, lors d'une réunion, à l'hôtel Christopher, un camion rempli de militaires, en janvier 1992, pénétra dans la cour de l'hôtel Christopher, à Bourdon, où se tenait une réunion de football et fit déguerpir les délégués. Le prétexte était que la réunion avait pour but de planifier le retour du prêtre-président; à cette époque, outre les Comité fédéral élu en 1987, avec MM. Jean Woel, Eddy Bertin, avait été chassé sauvagement par des hommes armés du siège de la FHF, alors installé au stade, le secrétaire général faillit y laisser sa peau. L'histoire rapporte que la mère de celui-ci de l'époque succomba subitement sous le coup du choc.

Donc cette insécurité est le lot quotidien des Haïtiens. C'est même un facteur endémique en Amérique centrale, ce qui a entraîné les responsables de cette zone à programmer les matches de championnat le dimanche, en matinée à la mi-journée, pour permettre aux équipes de retourner à leurs bases avant la nuit. N'a-t-on pas joué, ces derniers

Suite en page 13

Journal 9 -16 février 2022.qxp_HO 2/9/22 5:31 AM Page 13

Sports

Suite de la page 16

rs mois, dans toutes les régions du pays, en championnat de vacances, y compris à Croix des Bouquets et Ganthier une compétition a connu un franc succès populaire Des équipes venant Léogâne, de port au Prince, pour disputer sans entrave un championnat au Cap-Haïtien. Autre facteur important, notre pays, contrairement au monde entier, a été relativement épargné par la pandémie de la COVID-19, qui a encore été un faux prétexte, si l'on analyse la situation par rapport à celle de l'immense majorité des autres pays de football. Tout est une question de volonté, de passion, de travail, de planification, par-dessus tout, de compétences. Ce qui est sûr, quand le football fait de tels retards les pertes deviennent irréversibles en accumulant de si longues périodes sans compétitions et il faut des années de travail à nouveau pour combler la baisse accumulées. Ceci affecte joueurs, joueuses, arbitres et dirigeants.

Tous les cadres compétents de la FHF sont révoqués

Cette indifférence des responsables n'est pas innocente. Elle est intentionnelle, car ces responsables, qui savent que leur mission arrive à terme, à la fin de l'année 2022 et donc leur avarice macabre en montant le complot est de faire de l'argent, le maximum d'argent avant de s'en aller. Ainsi on est déjà au mois de février, donc déjà un mois après la date d'ouverture officielle de la saison (1er Janvier-décembre 2022), on ne voit rien venir comme activité de football. D'ailleurs, tous ceux qui sont dans la structure de la Fédération ayant un minimum de compétence et qui entraînait les sélections, ceux qui travaillent dans l'organisation des compétitions de football, la communication, l'entraînement des sélections nationales, la formation et l'entraînement des arbitres, tout ce personnel a été révoqué sans aucune rémunération et est même irrécupérable, parce que ayant laissé pour la plupart le pays.

La COCHAFOP ou LINAF sont là de nom, sauf son directeur Lafleur, lui-même irrécupérable; et seuls ceux-là qui ont fait partie du complot, incompétents et ignorants, inutiles sont encore en place pour les besoins du complot et aider la FIFA, qui cherche désespérément à fabriquer des témoins et des victimes pour asseoir son crime et qu'on ne peut pas pour le moment révoquer. Ces sous hommes ne sont pas encore conscients qu'ils risquent beaucoup s'ils pensent continuer à mentir impunément.

Cette certitude que la FHF n'a aucune volonté de faire jouer le football se renforce et devient patente quand on voit comment Monique André, Carlo Marcelin, ce « *sévère* » résistent et invoquent des dilatoires aux demandes des clubs de leur fournir un rapport financier, conduit par une firme indépendante sur les fonds de la FHF pour les exercices 2021 et 2021, exigence qui est faite à toutes les entreprises du monde entier, y compris les fédérations de football.

Qui a dit « *Les bons comptes font les bons amis* ».

Une dictature qui me veut rendre compte

LA FIFA dans le règlement d'assistance financière lisible sur son site internet FIFA.COM exige de chacune des 211 fédérations du monde qu'elles réalisent chaque année un audit par une firme d'audit indépendante élue par les clubs pour le réaliser. Ce rapport doit être approuvé par les clubs, ratifié par la FIFA elle-même et surtout publié dans les organes de presse les plus importants du pays pour l'information du grand public, ceci sous peine de suspension de versement de fonds ou de sanctions contre les dirigeants. Autant pour leur propre respect, les membres, s'ils se sentent corrects, auraient dû, bien avant les demandes réitérées des clubs, leur envoyer les documents, car la suspicion devient certitude qu'il y'a anguille sous roche, donc de corruption, surtout aucune dépense n'a vraiment été faite.

Les arbitres internationaux, les compétitions sportives, les académies, la Sélection nationale masculine préparée au rabais pour une catastrophe récemment; même les sélections nationales féminines, à dix jours de son match de Coupe du monde Australie/New Zélande, la senior ne s'entraîne pas depuis son tournoi au Texas, en janvier 2020. La Sélection féminine U20 est démobilisée depuis mai 2020; la Sélection féminine U17 est hors d'entraînement depuis juillet 2020. Plus grave encore, les sélections masculines U17, U20 n'existent pas encore, puisque les jeunes garçons ont été renvoyés du Centre depuis octobre 2020. Il est vrai que le secrétaire général, depuis quelque temps, pour éventuellement prévenir un forfait en mondial féminin, fait entraîner un groupe de Léogânaises presque toutes de son propre Club Exafoot; la rumeur dit que ce sont ses filles qui seront alignées à côté de quelques expatriées, en France, pour représenter Haïti.

Dans ce projet cynique et malsain, il fait coup triple : détruire les clubs phares affiliés de football féminin pour casser leur réclamation assidue des fonds COVID (10 000 dollars), qu'ils attendent depuis mai 2020, surtout exposer les joueuses de son club pour les vendre en France avec son compère-associé Billy Chalera, d'autant que lui et ses compères de la normalisation bénéficient du support de l'ex-député Tolbert, nouveau baron du ministère des Sports, qui a tenté d'humilier les clubs du pays, la semaine dernière, en refusant de les recevoir, alors qu'ils étaient déjà arrivés au rendez-vous, au Bureau du ministère pour cette réunion sollicitée pour ces clubs par le Premier ministre.

Selon les règlements en vigueur, en Haïti, trois (3) mois avant la fin de la saison la FHF **doit expédier à tous les clubs membres une copie du rapport d'audit ainsi qu'un budget détaillé de la saison à venir.** Or, le Comité déploie toutes sortes d'alibis pour ne pas rendre compte. Pire, ce rapport n'a pas été publié non plus, en 2021. Ce qui alarme les clubs, en plus de l'assistance annuelle, en 2020, la FIFA avait attribué à toutes les fédérations du monde une assistance Covid-19 de 1,5 millions de dollars, dont, selon ce qu'on lit sur le site FIFA.COM, 1 million de dollars pour le football masculin et 500 mille dollars pour les clubs féminins. Mais, les clubs de D1 auraient reçu seulement la moitié de la somme programmée (5 000 dollars); certains clubs de D2 n'auraient rien reçu; la D3 n'a absolument rien reçu. Les équipes féminines, elles, n'ont rien reçu non plus. Les clubs disent être dans l'ignorance des fonds annuels ONE-CONCACAF, des fonds reçus éventuellement de l'État, les droits TV des éliminatoires de la Coupe du monde 2022, de la Gold Cup 2021.

Ce qui est encore étonnant, c'est l'attitude complice de certains clubs qui, en raison de leur notoriété, auraient dû être en première ligne pour réclamer avec fermeté cette reddition de comptes, d'autant qu'aucune des activités normales pour toute fédération n'a été organisée.

Plus troublant encore est le fait que plus de la moitié du personnel de la FHF, les employés de compétitions, les professeurs de l'école primaire et secondaire de Camp Nous, tous les coaches de cet établissement, tous les entraîneurs des équipes nationales féminines et masculines ont été révoqués sans autre forme de procès. La fermeture des 77 académies régionales des villes du pays, qui employaient chacune 4 à 6 coaches, où sont donc passés les fonds destinés à payer ces malheureux serviteurs du football, les encadreuses, le personnel, les arbitres et commissaires de match, l'argent du matériel de travail des équipes nationales et des académies ? Il se dit que tout ce matériel est au service du grand boss, le secrétaire général. Il y'a donc lieu de se demander où est passé tout cet argent ? Les clubs réclament donc le respect des normes élémentaires de bonne gouvernance. Le football, pour mériter la confiance des mécènes, d'éventuels sponsors, doit faire preuve d'intégrité et de transparence, donc où sont passés ces fonds ?

Lors du dernier meeting, Monique André avec les clubs pour justifier la location d'un Liban pour la FHF, à Pétion-Ville, alors que les clubs n'en étaient jamais informés, elle ose dire que le projet de siège social existe depuis 2019, alors que ceci n'a pas figuré dans le procès-verbal du congrès ordinaire 2019, surtout que la Concacaf a annoncé avoir financé l'installation de panneaux solaires, au siège de la FHF et à Camp Nous, en avril 2020. Pour les fonds COVID à l'intention des clubs, Mme André aurait tenté maladroitement d'expliquer que la FIFA avait autorisé le Comité à désaffecter les fonds CORONA à d'autres projets. Ce qui est très grave, non seulement les organisations internationales ne fonctionnent pas ainsi, mais surtout elle n'a fourni aucun document à l'appui d'une si grosse décision préjudiciable aux clubs si démunis. Et puis, désaffecter cet argent pour quel projet? Puisque rien n'a été réalisé. On n'en a pas vu aucun. Certaines sources auraient fait croire que ces fonds COVID auraient servi à « *arroser* » ceux qui avaient « *aidé* » et témoigné, histoire de payer des proches du secrétaire général, lors du fameux complot et la FIF, partie prenante du complot, aurait « *tué les yeux* » sur ce grave vol commis au préjudice des clubs, et qui disait que tout ce montage orchestré par Romain Molina a été fait pour sauver les joueuses de football ?

Cette semaine, un journaliste, opinant sur un tweet de l'ex-entraîneur Marc Collat déplorant le fait que le Canada, que nous avons dominé, en 2019, est sur le point de se qualifier pour la Coupe du monde 2022,

de souligner ce qui est arrivé à la Fédération haïtienne, avec ces crises, a pour conséquence, entre temps, de rendre Haïti plus faible que le Canada. Mais ce que le confrère a omis de dire ou de faire est la raison pour laquelle, lui, qui vit en Haïti, pourquoi il n'a pas mené sa propre enquête ou étude des faits du scandale, au lieu d'épouser l'invention du «*jobber* » mercenaire Molina. L'action de la FIFA, qui elle-même, n'est pas au-dessus de tout soupçon, car le président de la Commission, mandatée par le patron du football international lui-même, pour mener l'enquête en Haïti, a avoué, par écrit, dans une note publique, n'avoir rien trouvé qui puisse justifier pareille sanction. Pire, le dénonciateur n'est jamais venu en Haïti, lui qui disait avoir été assailli d'appels téléphoniques nuit et jour, de dizaines de parents paniqués et en détresse, pour lui demander de l'aide, a été traduit devant la justice française, à Paris, pour répondre des dénonciations, mais, depuis deux ans, se trouve dans le maquis.

Alors pourquoi l'analyste n'a-t-il pas le courage de dire que tous ces faits qui, cela saute aux yeux, ont été fabriqués pour affaiblir l'équipe nationale d'Haïti et le football haïtien et l'empêcher de venir troubler la route dégagée que suivent actuellement les trois (3) grandes nations riches du Nord pour être présentes en Orient, et faire ainsi une bonne promotion de leur mondial de milliards de 2026 au pays des dollars. « *Ayiti pat dwe la pou pa gate bel aperitif Kata 2022 ka p prepare bèl manjay* » de USA/Canada/Mexique Mondial de 2026.

J.J.

Journal 9 -16 février 2022.qxp_HO 2/9/22 5:31 AM Page 14

IN MEMORIAM
Jacqueline Thomas

Suite de la page 5

té et leur juste place.

Qu'elle soit heureuse dans sa nouvelle vie ! Et que l'Éternité remplisse son repos de sérénité ! Voilà, donc, en brève hachure, la femme-lumière que le destin vient d'enlever à notre affection.

Bon voyage, ma chère Jacquie !

« Dors en paix, sois assurée
Que ton image, pendant longtemps,
Agite nos jours et nos nuits
Car le jasmin vivra par sa bouture ».

Toi que nous pleurons aujourd'hui, tu as su, sans nul doute, méditer la profondeur de ces vers de Lamartine :

« Je te salue, ô mort
Libérateur céleste
Tu ne m'apparais point
Sous cet aspect funeste
Que t'ont souvent prêtée l'épouvante et l'erreur
Ton front n'est point cruel,
Ton œil n'est perfide au secours des douleurs.
Un Dieu clément te guide
Tu n'anéantis point
Tu délivres ».

Que parents et amis de Mme Jacqueline Thomas Jean reçoivent, ici, l'expression de mes sincères condoléances.

Je vous remercie de votre attention.

Yves Louis, vice-président du parti politique MEKSEPA (Mouvman pou endepandans kiltirèl sosyal ekonomik ak politk ann Ayiti); email : yves-louis565@gmail.com; Tel. : 862-235-7124.

CORRESPONDENCE SPÉCIALE
Une lettre qui vaut son pesant d'or

Ce n'est pas souvent que Son Excellence, Mme Ertha Pascal Trouillot, la première présidente d'Haïti, que j'avais l'exceptionnelle opportunité de représenter à Washington, en tant que chargé d'Affaires d'Haïti aux États-Unis, demande une faveur.

Présidente intérimaire Ertha Pascal Trouillot

Mais, me parlant du Tome IV, de son ***ENCYCLOPÉDIE BIOGRAPHIQUE D'HAÏTI,*** récemment sorti, elle était émue de l'éloge qui lui a été fait par Jean J. Lochard, MD, PC, un médecin de la communauté, dont la clinique se trouve à Corona, Queens, N.Y. elle a demandé : *« Est-ce possible qu'Haïti-Observateur puisse donner publicité à cette lettre? »* J'ai répondu, aucune objection.

À souligner que le Tome IV, allant de « S à Z », ne fait que compléter cette œuvre magistrale, dont les trois premiers tomes sont en circulation depuis la publication du premier, en 2001, mettant en relief des personnalités haïtiennes qui ont marqué, de façon particulière, l'histoire de notre pays. On peut se les procurer en plaçant une commande au téléphone : 718-464-5370.

RAJ.

Du Dr. Jean J. Lochard, obstétricien-gynécologue

« Jan.20 2022,

« Chère Mme Ertha P. Trouillot

« Cela a été pour moi un immense plaisir de recevoir les 3 derniers tomes de votre Encyclopédie, qui compléteront, en effet, ma collection.

« Je vous félicite pour ce travail extraordinaire, de longue haleine, que vous avez réalisé, j'en suis convaincu, au prix d'énormes sacrifices de toutes sortes, dont les moindres sont ces innombrables jours et nuits de dur labeur pour accumuler les informations indispensables à l'élaboration de cette œuvre de grande envergure dont la Nation haïtienne toute entière bénéficiera à tout jamais, et utilisera à leur juste valeur.

« En effet, nous en avions besoin depuis belle lurette, pour nos références politiques, littéraires, artistiques, culturelles, et j'en passe ! Merci, Mme Trouillot, pour un travail bien fait, qui démontre sans ambages, que vous avez été—et vous êtes encore — cette intellectuelle bien inspirée, cette femme disciplinée dont le pays avait tant besoin, durant votre prestation, comme la première présidente d'Haïti, et dont je suis très fier, et pour cause. … Votre sens des responsabilités et du devoir bien accompli, dans l'ordre et l'honnêteté, nous a évité beaucoup d'écueils, durant ce moment difficile et pathétique, où vous étiez aux commandes, à la première magistrature de l'État. Vous avez conduit notre barque à bon port. J'en ai toujours parlé à mon ami et confrère, le Dr Michel-Ange Ferdinand, que vous connaissez très bien.

« Votre sagesse dans la poursuite d'un management équitable des " choses de l'État " mérite le respect et l'attachement que notre Nation vous doit, sans oublier notre admiration. Merci, une fois de plus, Mme Trouillot. Vous entrerez dans l'Histoire, la tête haute, parce que vous n'avez pas démérité de la Patrie.

« Tout en espérant avoir un jour l'insigne honneur et la gratitude de faire votre connaissance en personne, je vous remercie infiniment de m'avoir permis d'apprécier la valeur de votre Encyclopédie-Collection, qui aura une place spéciale dans ma bibliothèque, comme des livres de consultation, de très grande importance, et que je visiterai très souvent.

« Avec beaucoup de respect, je vous présente, Mme Trouillot, mes salutations distinguées, tout en profitant de l'occasion pour vous souhaiter mes vœux de Bonne et Heureuse Année 2022 !

« Que Dieu vous bénisse, vous protège et vous donne une santé robuste.

Dr. Jean J. Lochard, obstétricien-gynécologue ».

Journal 9 -16 février 2022.qxp_HO 2/9/22 5:31 AM Page 15

DÉCOUVRIR L'ART HAÏTIEN À NEW YORK

Myriam Nader Gallery expose les œuvres haïtiennes

Par Léo Joseph

L'expression du patriotisme national se manifeste de différentes manières. Certains s'engagent dans la politique, d'autres dans l'agriculture, le commerce, la manufacture ou encore dans les professions libérales, etc., chacun s'évertuant à représenter fièrement son pays. Au pays natal ou à l'étranger, les Haïtiens font de leur mieux pour représenter leur communauté. Aux États-Unis, notamment à New York, Myriam Nader ambitionne de remplir ce rôle dans la promotion de la culture haïtienne, notamment les œuvres picturales haïtiennes.

Une toile d'Evoy Exil en exhibition, à la Gallerie Nader de New York.

Membre de la famille Nader, à Port-au-Prince, Haïti, dont la galerie constitue une référence, dans le domaine de l'art, Mme Nader se prend pour une extension du rôle que s'attribue le conservatoire qui porte le nom de sa famille. Elle passe pour un phare dans le domaine de l'art, une responsabilité qu'elle juge nécessaire pour orienter les amants d'œuvres haïtiennes dans la bonne direction. Car elle dit s'affliger trop souvent de constater des compatriotes, à la recherche d'œuvres d'art haïtiens, tomber sur des tableaux étalés au bord de la rue ou colportés par des crieurs, ici et là, à Port-au-Prince. Selon elle trop de compatriotes ignorent que seules les œuvres signées d'artistes haïtiens de renom en garantissent la valeur. Dans cette logique, un tableau acheté au bord de la route, ou dans un magasin non spécialisé, emporté au bout d'une période de marchandage, n'offre aucune assurance de tomber sur une qualité rare. Tout en reconnaissant qu'il est possible de trouver des perles au bord de la rue, Mme Nader met en garde contre l'idée de s'aventurer dans l'inconnu. Souvent, dit-elle, un acquéreur de tableau achète une œuvre d'apparence attrayante pour USD 100 $ ou même davantage, par exemple, puis la fait encadrer pour USD 500 à 1000 $, sans se rendre compte que l'encadrement a plus de valeur que l'œuvre acquise.

Un Bernard Séjourné en résidence, à Gallerie Nader.

En effet, à côté des produits spiritueux haïtiens, tels que rhum, crémas, alcool ou « *clairin* », en sus de l'artisanat, que les vacanciers de la diaspora ramènent chez eux au retour, les tableaux et les œuvres sculptées en bois constituent les acquisitions préférées des expatriés haïtiens. Mme Nader pense que la grande majorité des compatriotes se proposant de bâtir leurs collections de peintures, n'ont pas les compétences nécessaires pour en faire des choix judicieux. Aussi risquent-ils d'orner leurs maisons ou leurs bureaux d'œuvres de valeur incertaine, sinon simplement inférieures. Pourtant, ces personnes portent le grand souci d'investir dans l'œuvre des artistes haïtiens, en guise de contribution à leur réussite professionnelle et à leur bien-être matériel. Le grand risque auquel s'expose le grand nombre de ces compatriotes réside dans le fait que les marchandises rapportées à la maison ne justifient pas l'ambition caressée de profits pécuniaires généralement liés aux artistes de renom. Mme Nader ambitionne de mettre ses compétences dans ce domaine à la disposition de tous ceux qui souhaitent investir dans l'art pictural haïtien.

Une promenade virtuelle à Myriam Nader Gallery (https://www.naderhaitianart.com/) ouvre un paysage riche en tableaux, œuvres d'artistes haïtiens, ceux installés au pays aussi bien qu'en diaspora, de toutes catégories, anciens et nouveaux.

Myriam Nader souligne que certaines gens se trompent de croire que les œuvres picturales d'artistes de renom sont hors de leur portée, alors qu'en réalité, toutes choses considérées égales, elles coûtent beaucoup moins chères, par rapport aux tableaux dont l'acquisition se fait d'un marchand ambulant ou d'un établissement non spécialisé. Car trop souvent, au bout du compte, des surprises malheureuses attendent ceux qui se laissent séduire à l'idée d'acheter des tableaux exposés en plein air. Elle dit se tenir à la disposition de quiconque veut s'informer à bon escient dans ce domaine et qui souhaite bien investir son argent.

Un tableau de Philomé Aubin, à Gallerie Nader.

Une toile peinte par Gourgue en résidence,chez Nader, à New York.

Jean Séïde exposé, à Gallerie Nader.

L.J.

Journal 9 -16 février 2022.qxp_HO 2/9/22 5:31 AM Page 16

Sports

Une cinquantième bougie pour l'Association sportive Tigresses-Tigers

Par Ricot Saintil

Les Tigresses-Tigers célèbrent leur 50e anniversaire. Le 1er février 2022 restera, à tout jamais, gravé dans le marbre pour l'Association sportive Tigresses Tigers (ASTT). Cette date est un tournant dans l'histoire des Tigresses, elle est symbolique et singulière, le club boucle 50 ans d'histoire inspirante, d'obsession de l'excellence, de travail assidu, de formation continue, d'une vision, et, surtout, d'un rêve qui s'est matérialisé le 1er février 1972 où, des jeunes médecins, journalistes et bien d'autres personnalités ont créé les Tigresses-Tigers. À cheval dans deux disciplines sportives, le football et le volleyball, l'Association a marqué en lettre d'or l'histoire du sport, en Haïti, par ses prouesses, ses titres engrangés, son engagement sans faille dans la construction d'une Haïti meilleure, mais aussi par sa longévité. Ce cinquantième est l'aboutissement d'un rêve osé, d'un pari risqué qui porte ses fruits.

Naissance des Tigres

L'histoire des Tigresses est étroitement liée á celle du football féminin, qui a joué son match inaugural le 19 décembre 1971. Plus d'un mois après, le 1er février 1972, des jeunes médecins, passionnés du ballon rond, ont mis sur pied une équipe de football féminin appelée Tigresses. À cette époque, la société, dans sa grande majorité, ne voyait pas de bon œil que des filles puissent jouer au foot. « *C'était un sport réservé aux hommes* », disaient les gens opposés à l'éclosion du football féminin. C'est dans un environnement hostile, une société machiste, où certaines choses étaient l'apanage des hommes que le football féminin a pris naissance. Le match entre le Sacré-Cœur et le Canado haïtien a ouvert une nouvelle ère aux femmes en Haïti. Elles ont montré qu'elles pouvaient, au même titre que les hommes, jouer au football, s'épanouir et s'affirmer. Elles ont révolutionné les traditions et les tabous pour se frayer un chemin dans le monde du football, en Haïti. La création des Tigresses s'est révélée un tournant décisif et a permis à des filles de talents exceptionnels, comme les sœurs Gauthier, dont Marie Antoinette Gauthier, l'unique buteuse du premier match féminin, de mettre en exergue l'étendue de leurs talents.

Des membres de la familles des Tigres-Tigers, à l'occasion de la célébration de la messe d'anniversaire.

De cette date charnière du 1er février 1972, l'ASTT a marqué, tout au long de son histoire, le paysage du sport haïtien. Certains de ceux qui ont jeté les bases de l'Association, sont malheureusement partis pour l'Orient éternel. Madame Margareth Graham, présidente de l'Association haïtienne des Tigresses-Tigers, qui a lancé, à la Chapelle du Perpétuel Secours des Frères de Juvénat le samedi 7 février 2022, a salué leur mémoire. Elle a aussi salué le dévouement et l'attachement inconditionnel de ceux qui sont encore vivants. Au moment de faire référence à celui qu'elle considère comme le socle, le mapou, un « *poto* mitan » pour l'Association, à savoir le Dr Yves « Dadou » Jean-Bart, elle s'est arrêtée pendant quelques secondes, prenant une grande respiration avant de le nommer. Yves Jean-Bart (Dadou), l'un des membres fondateurs de cette institution, a porté sur ses épaules l'Association sportive Tigresses-Tigers. Il a consacré toute sa vie à faire du rêve des Tigresses une réalité, à faire tomber les masques, à briser les barrières et à participer à la construction et la

Suite en page 12

HAITI-SPORT

Émouvante cérémonie pour la messe des noces d'or de l'AS Tigresses-Tigers

Par Jacques Brave

L'AS Tigresses-Tigers a lancé avec une faste rare les manifestations commémoratives de son 5e anniversaire avec une messe d'actions de grâces célébrée en la chapelle Notre Dame du Perpétuel Secours des Frère FIC de la Rue Panaméricaine, sur la route vers Pétion-Ville. Les années passent, mais ce club, qui impose toujours le respect et la distinction, l'excellence dans tout ce qu'il entreprend, a encore étonné par la distinction et la classe.

Les membres de l'ancienne équipe masculine.ß

Dégagées au cours de cette messe, dans ce pays troublé où même vivre décemment nous est interdit. Les dirigeants, tous des anciens athlètes de foot féminin et de volley-ball, ont encore marqué avec une cérémonie religieuse pleine de symbolisme et de simplicité laissant s'exprimer l'esprit d'excellence, une des devises de ce club qui ne cesse d'étonner, malgré la disparition de la scène des principaux initiateurs et fondateurs de l'Association.

Toute la semaine, deux des principaux animateurs acteurs du Club, l'ancienne volleyeuse internationale du club et sa principale dirigeante, la présidente depuis plusieurs décennies et aussi la grande gloire du football féminin, la chirurgienne, Dr Marie Antoinette Gauthier, ont fait plusieurs interventions dans la presse pour souligner la philosophie de ce club modèle, leur bonheur de vivre ce moment historique, soulignant à chacune de leurs interventions la philosophie qui est de former, de travailler à l'émergence des jeunes Haïtiens et Haïtiennes, vrais citoyens modèles, honnêtes et intégrés, en favorisant leur complet épanouissement pour être des modèles pour le pays.

Pour cela, le Club accompagne les jeunes et leurs parents à tous les niveaux, dans leur formation générale, surtout pour rendre cet épanouissement complet, grâce à une solidarité de toute la famille. Cette philosophe part, en 1972, avec une lutte sans

Suite en page 12

OU EST PASSÉ LARGENT DU FOOTBALL ?

Les clubs de football exigent des rapports

Une analyse de Jocelyn Jacques

Depuis quelques semaines, une majorité de clubs de football haïtiens insistent et réclament des rapports sur les fonds de la Fédération haïtienne de football (FHF), pour les saisons 2020 et 2021, ainsi que le budget bâti pour 2022. D'où des échanges à distance entre la FHF et une majorité de ses membres affiliés. Les clubs n'entendent pas « *kase fèy kouvri sa* » (occulter les faits).

Le FHF, quant à lui, évoquant son statut provisoire, dit attendre un congrès. Mais pour les clubs, des fonds attendus ne sont pas versés depuis deux ans et trouvent anormal qu'une entité qui dirige en leur nom utilisent toute sorte d'arguments pour manifester un acte de bonne gouvernance et chercher à se soustraire à un devoir élémentaire

La situation du football n'a jamais été aussi grave qu'actuellement. C'est inadmissible, surtout que c'est la même équipe, fait-on remarquer, à Port au Prince, qui administre le football national. Les membres du Comité exécutif, fraîchement élus et renvoyés sans motif, ni cause, par la FIFA, quelques mois après une élection supervisée pourtant par cette même FIFA, étant un conseil d'administration qui se réunit chaque un ou deux mois, dont la mission est de définir la politique de la FHF, arrêter ses grandes lignes d'action et superviser l'exécution des activités, autant dire avec un secrétaire général, le même en place depuis dix ans, le football, qui n'est pas un novice, il est inexplicable que le sport-roi haïtien tombe si bas, à ce niveau jamais vu d'immobilisme, d'autant que des deux membres du Comité dit de normalisation, si l'un des deux est un parachuté qui ignore tout du football, puisque venu de Belgique, sans aucune attache au pays, ce qui constitue une grave insulte à des centaines d'animateurs et dirigeants de clubs de football, à travers le pays, qui se dépensent et se tuent depuis des décennies pour développer le football dans cet environnement desséchant. Mais l'autre membre, Mme Monique André, même si elle n'a jamais de sa vie ni joué au football ni même n'a été dirigeant d'un club de quartier, ne dit-on pas que ce monsieur Sévère s'est

Suite en page 12